



Assemblée générale

Cinquante-quatrième session

30^e séance plénière

Jeudi 7 octobre 1999, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Gurirab (Namibie)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 37 de l'ordre du jour (*suite*)

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social

Rapport du Secrétaire général (A/54/220)

Rapport du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives (A/54/45 et Corr.1 et Add.1)

Projets de décision I, II et III (A/54/45, par. 71 et Corr.1); et IV (A/54/45/Add.1, par. 6)

M. Moura (Brésil) (*parle en anglais*) : Il y a moins de cinq ans, les chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau de 186 pays se réunissaient à Copenhague et adoptaient une Déclaration et un Programme d'action qui ont été considérés comme un nouveau contrat social mondial.

Bien que nous n'ayons pas encore toujours fait une évaluation complète de la mise en œuvre des décisions prises à Copenhague, l'environnement mondial a certainement connu de grands changements — pas toujours en

mieux — notamment avec les graves problèmes que constituent le chômage et la pauvreté.

Au cours des quelques dernières années, la communauté mondiale a profité des opportunités offertes par une mondialisation et une interdépendance accrues et a ressenti les risques qui s'y rattachent. La crise financière internationale a causé de graves perturbations sociales dans de nombreux pays. Nous continuons de souffrir des conséquences du protectionnisme, des pratiques commerciales ayant un effet négatif, particulièrement sur les exportations de matières premières des pays en développement. Nous ressentons le poids de la dette extérieure qui épuise les maigres ressources absolument nécessaires pour les projets de développement, et nous voyons les conséquences de la réduction de l'aide internationale.

Au moment où nous nous approchons de la session de l'Assemblée générale de l'an 2000 sur Copenhague + 5, n'oublions pas ces réalités pour mieux focaliser nos discussions sur les défis qui nous interpellent. Grâce à la coordination compétente du Chili, le processus préparatoire de la session extraordinaire est très avancé. La décision prise de réaffirmer les engagements de Copenhague et le consensus qui s'est dégagé de la première session de fond de la Commission préparatoire est de bon augure.

Le développement social exige une croissance économique soutenue. Au Brésil — grâce à une stabilité sur le plan macroéconomique enregistrée au cours des quelques

dernières années — une tranche sensiblement plus importante de notre population a pu profiter des bienfaits du développement. Mais toujours est-il que ce n'est qu'en assurant une stabilité à long terme qu'on pourra venir à bout des maux sociaux complexes dont le Brésil souffre depuis longtemps.

Dans le but d'offrir des conditions de vie meilleures à tous les Brésiliens, des réformes structurelles fondamentales sont en cours. Les rouages de l'État sont fondamentalement revus, des réformes fiscales sont entreprises et les services sociaux de base sont réorganisés. L'éducation a reçu une attention toute particulière. Je me souviens que lors des travaux préparatoires, pour le Sommet de Copenhague, le Brésil avait préconisé l'inclusion de l'éducation pour tous dans la listes des 10 engagements nécessaires pour parvenir au développement social. Grâce à son programme «L'éducation pour tous les enfants», le Brésil a réussi à scolariser 96 % des enfants de 7 à 14 ans. Mieux, il y a eu une nette diminution du nombre élèves qui décrochent ou qui doublent.

Dans le domaine de la santé, les divers programmes mis en oeuvre récemment ont contribué à une réduction de 45 % de la mortalité infantile dans le pays durant la période de 1994 à 1998.

L'élimination de la pauvreté et la lutte contre l'exclusion sociale sont prioritaires pour le gouvernement. Grâce à cette politique qui cible des objectifs précis, le taux de personnes vivant en deçà du niveau de pauvreté absolue est passé de 30,4 % à 20,9 %.

M. Stanislaus (Grenade), Vice-Président, assume la présidence.

Dans ce contexte, nous avons été témoins du succès des initiatives tendant à renforcer l'action gouvernementale. C'est le cas notamment de «Comunidade Solidária», un programme mis en oeuvre pour établir des partenariats avec les organisations de la société civile. Il est fondé sur le principe que c'est seulement grâce à une action conjointe avec la participation à divers niveaux du gouvernement et des différents secteurs de la société civile, qu'il sera possible d'éliminer la pauvreté et de mettre fin à l'exclusion sociale.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi les nombreuses initiatives en cours au Brésil pour améliorer la sécurité les prestations sociales, pour créer des possibilités d'emploi et de nouvelles sources de revenus et pour encourager la réforme agraire. Un rapport détaillé sur ces programmes sera présenté à la Commission du développement

social qui a pour mandat d'évaluer les progrès réalisés et les obstacles rencontrés dans l'application des résultats du Sommet de Copenhague.

Bien que beaucoup de progrès aient été réalisés, un chemin long et difficile reste à parcourir. Parmi les obstacles qui subsistent encore beaucoup sont sans aucun doute de caractère interne. Malgré leur complexité et les difficultés économiques qui constituent un frein à sa politique, le gouvernement brésilien s'est engagé à atteindre les objectifs fixés dans ce domaine. C'est le cas notamment des réformes administratives et fiscales et des prestations sociales en cours. Mais il reste toutefois d'autres obstacles à franchir qui ont pour cause un environnement international défavorable et qui nécessitent donc un engagement d'agir de la part de tous les pays.

Si nous voulons atteindre les objectifs fixés à Copenhague, il nous faudrait travailler de concert. À Genève, en l'an 2000, nous aurons une autre occasion de réaffirmer notre engagement au développement social pour le traduire en mesures concrètes profitables à tous dans nos sociétés.

M. Sergiva (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Ma délégation voudrait d'abord réaffirmer son soutien à la déclaration faite par le représentant du Guyana, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La Déclaration et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social ont permis une meilleure prise de conscience du monde des questions du développement social devenues partie intégrante des programmes et plans de développement nationaux, régionaux et internationaux. Ils ont reconnu que l'homme est au centre du développement et est aussi l'objectif de ce développement. La Déclaration et le Plan d'action ont invité tous les États du monde à reconnaître leurs responsabilités pour le développement social de leurs peuples et leur ont demandé de déployer plus d'efforts pour améliorer la qualité de vie de leurs peuples, et leur garantir la prospérité, par l'élimination de la pauvreté — condition fondamentale pour faire régner la stabilité de la communauté internationale — par la création du plein emploi, par l'assurance d'un travail productif, et par l'intégration sociale afin de permettre à toutes les couches sociales de participer au développement et à la prise de décision.

Les pays en développement ont reconnu leur responsabilité principale dans leur développement social national. Ils ont consenti des efforts considérables pour honorer leurs engagements découlant du Programme d'action de Copenhague. Les progrès ont toutefois été maigres jusqu'ici — les

riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Plus d'un milliard d'individus vivent dans une pauvreté abjecte; le nombre de chômeurs augmente; et les inégalités sociales s'accroissent et menacent la stabilité et l'intégrité territoriale des pays.

Étant donné le lien étroit existant entre le développement économique et le développement social, l'aggravation de la situation économique de nombreux pays en développement a entraîné une insuffisance des ressources financières nécessaires pour le développement social, qui en a ainsi subi les conséquences négatives. Sachant les difficultés auxquelles les pays en développement sont confrontés dans leurs efforts pour atteindre les objectifs fixés dans le Programme d'action de Copenhague, nous espérons que les pays développés, les institutions financières internationales, les organismes de développement des Nations Unies et les autres organisations internationales collaboreront tous pour créer un environnement international équitable propice au développement social et économique par un accroissement de l'aide publique au développement, afin de réaliser les objectifs du Sommet de Copenhague. Nous espérons également que les pays développés annuleront ou réduiront le fardeau de la dette extérieure et de ses intérêts, et faciliteront l'accès des produits des pays en développement aux marchés mondiaux, et l'obtention de prix équitables pour leurs matières premières, qui ont continuellement enregistré une baisse par rapport aux prix des produits manufacturés.

Nous devons également créer un environnement international qui permette aux pays en développement de bénéficier de concessions à long terme pour des projets de production, notamment des projets dans le domaine alimentaire, qui seraient assorties de garanties internationales, de façon à ce que ces pays puissent satisfaire leurs besoins alimentaires prioritaires. Les institutions de Bretton Woods devraient être révisées et remaniées afin de pouvoir mieux gérer les crises financières des pays en développement et de permettre à ces pays d'obtenir des prêts concessionnels pour financer leurs projets en matière de développement. On ne doit pas lier la coopération économique internationale à des conditions politiques qui n'ont rien à voir avec l'économie et le commerce, tels que l'imposition de systèmes politiques et économiques déterminés comme condition pour la coopération internationale. Cela est incompatible avec le choix, par les États, de leur régime économique et social, et transgresse la Charte des Nations Unies et le droit international.

Le Président assume à nouveau la présidence.

Nous devons nous employer à intégrer les pays en développement dans l'économie internationale et faciliter leur accès aux connaissances et aux technologies. Nous devons faciliter aussi les flux financiers bilatéraux et multilatéraux vers ces pays. Certains pays développés doivent également renoncer à prendre toute mesure économique coercitive propre à exercer une pression économique et politique sur certains pays en développement. En outre, nous devons éliminer toutes les répercussions sociales et économiques négatives de la mondialisation, qui limitent la capacité des pays en développement de contrôler les marchés mondiaux et marginalise leur rôle dans l'économie internationale.

La situation sociale en Afrique demeure précaire malgré les efforts déployés par les États africains en vue d'honorer les engagements qu'ils ont pris au Sommet de Copenhague. En effet, la pauvreté ne cesse d'augmenter dans la plupart des pays africains, touchant désormais 44 % des Africains. À cela s'ajoutent la pandémie du sida, qui menace tout le continent, d'autres maladies endémiques, telles que la malaria, la détérioration des services de santé et d'éducation, et l'accumulation de la dette extérieure, qui atteignait 350 milliards de dollars des États-Unis en 1998.

À cet égard, ma délégation appuie la recommandation adoptée par le Comité préparatoire d'organiser en l'an 2000 la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre des résultats du Sommet de Copenhague. Le Comité a également recommandé que l'on inclue dans les initiatives nouvelles qui seront intégrées aux résultats de la session extraordinaire la question de l'accélération des plans de développement en Afrique et dans les pays les moins avancés.

Mon pays soutient les résultats des recommandations du Sommet de Copenhague. Dans le cadre de garanties législatives et juridiques et compte tenu de l'équilibre entre les besoins de l'individu et ceux de la société, mon pays a adopté plusieurs mesures politiques, sociales et économiques qui visent à l'utilisation optimale des ressources humaines et à l'amélioration des niveaux de vie. Nous avons garanti à tous la gratuité de l'enseignement jusqu'à la fin du cycle primaire, la gratuité des soins de santé, la gratuité des services de sécurité sociale en faveur des veuves, des personnes handicapées et des vieux. Nous avons promu la participation des femmes dans la société, la protection de la famille, noyau de la société, et la protection des droits de l'homme fondée sur la suprématie de l'état de droit et la pleine participation à la prise de décisions. Tout ceci a eu

un effet positif sur la qualité de la vie dans la société libyenne, comme la fourniture de tous les services sociaux de base, malgré les sanctions économiques coercitives qui ont été imposées au peuple de Libye au début des années 90 et qui lui ont causé de graves dommages humains et matériels et entravé les programmes et plans consacrés à son développement social.

Enfin, ma délégation salue les efforts qu'a déployés le Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui se tiendra en l'an 2000 consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague. Nous appuyons sa recommandations d'adopter un objectif global de réduction de la pauvreté — à savoir réduire de moitié d'ici l'an 2015 le nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême. Il ne fait aucun doute qu'au seuil du nouveau millénaire, les préparatifs de la session extraordinaire qui doit se tenir en Suisse — pays possédant d'énormes possibilités d'accueil — permettront à la communauté internationale de réaffirmer son engagement politique envers la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague sur le développement social, de faire le bilan des progrès réalisés et de prendre de nouvelles initiatives pour améliorer la situation sociale de par le monde.

M. Farar (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : L'an 2000 marquera le cinquième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social. En 1995, lors du Sommet social de Copenhague, le Vice-Président Al Gore a souligné l'importance d'un développement durable axé sur l'individu. Ses propos sont toujours d'actualité : nous ne pouvons réussir si nous traitons les pauvres comme de simples bénéficiaires d'aide, que ce soit pour la protection sociale, la nourriture ou les soins. Il faut concevoir une approche qui permette aux individus d'être des partenaires actifs dans la gestion de leur propre destinée. Nous devons chercher à établir de nouveaux liens avec notre propre peuple, en instituant un gouvernement qui soit plus efficient, coûte moins cher et s'intéresse avant tout aux résultats.

Pour promouvoir le développement durable et le progrès social des personnes prises au piège de la pauvreté, il faut trouver de nouvelles voies, telles que des partenariats entre le gouvernement et le secteur privé, une assistance technique pour le développement institutionnel et la réforme des orientations générales, ainsi que l'appui aux partenariats Sud-Sud.

Il est impossible de séparer les politiques économiques du contexte social et politique dans lequel elles fonction-

nent. Les États-Unis ont appuyé au sein de la communauté internationale, ainsi que dans le cadre des institutions de prêt multilatérales, la tendance à prendre en considération l'impact social lors de l'élaboration et de l'application de programmes d'ajustement structurel. Nous nous félicitons du fait que le Fonds monétaire international (FMI) ait rééquilibré revu les objectifs fiscaux et mis aujourd'hui davantage l'accent sur la réduction de la pauvreté et le maintien de niveaux appropriés de dépenses sociales. Nous saluons également l'initiative du Cadre de développement global de la Banque mondiale. Il est clair qu'elle aussi reconnaît que le développement nécessite des politiques sociales et économiques appropriées, menées dans un cadre institutionnel d'appui.

Dans le même temps, nous sommes convaincus qu'une bonne gouvernance contribue de manière décisive à créer un environnement propice. Des élections libres et régulières, la primauté du droit, la transparence des processus politiques, des gouvernements responsables et des médias indépendants et libres sont les fondements essentiels d'une société stable. Au coeur de notre approche au développement social se placent les libertés politiques et religieuses et le respect des droits de l'homme. Notre action s'inspire des principes de l'initiative individuelle, du développement durable et de l'égalité des sexes. Le développement des capacités humaines, la croissance économique, la société civile et un environnement sûr et sain constituent la base d'un développement soutenu. Copenhague a renforcé le concept selon lequel la pauvreté ne peut être sensiblement allégée que par des politiques encourageant la création d'emplois, et que les travailleurs qui jouissent de la protection des principales normes de travail équitables ont la chance de mieux s'épanouir au plan humain.

En tant que conférence marquée par la prise d'engagements, le Sommet social a permis une avancée avec un engagement spécifique à l'égalité des femmes, traçant la voie au plan d'action ambitieux en matière de droits humains adopté à Beijing. Nous devons continuer d'accorder une attention particulière aux femmes. Nous devons reconnaître que les femmes assument de façon disproportionnée une charge du travail non rémunérée sous forme de soins aux enfants et de responsabilités familiales. Nous devons faire en sorte que leur travail soit valorisé, qu'elles aient des chances égales d'accès aux services essentiels tels que l'éducation et les soins de santé, et qu'elles participent pleinement à la vie politique, économique et sociale de leur communauté. Nous voudrions souligner l'importance d'offrir aux filles des chances égales de recevoir une éducation, de participer à tous les aspects de la société et de réussir

dans toute entreprise de leur choix. Aucune porte ne devrait être fermée à quiconque en considération de son sexe.

Les États-Unis demeurent attachés aux objectifs du Sommet social. Nous avons fait des progrès substantiels dans le renforcement des liens familiaux en lançant des programmes de relations parents-enfants et au moyen de projets qui donnent un travail aux bénéficiaires de l'aide sociale et leur confèrent ainsi certaines aptitudes, encourageant nos citoyens à devenir économiquement indépendants. Nous avons accru les fonds destinés à l'éducation avec des investissements fédéraux et nous nous efforçons de fixer des normes dans le domaine de l'enseignement. Nous avons renforcé notre politique de soins de santé pour réduire la mortalité infantile et établir des indicateurs de bien-être des enfants. Nous avons adopté des politiques visant à réduire la criminalité avec des projets novateurs tels que les bourses d'aménagement de quartiers. Nous avons entrepris des politiques destinées à élargir l'emploi et à réformer les systèmes de protection sociale. Le progrès accompli dans ces deux domaines a beaucoup contribué à accroître le niveau de vie de l'Américain moyen.

Pourtant, nous devons encore veiller à ce que tous les membres de notre société participent et jouissent des fruits de la croissance économique. Nous nous efforçons de créer un système social plus équitable, en prêtant attention aux préoccupations des minorités, des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des handicapés. Le salaire minimum a été plusieurs fois augmenté et l'assurance maladie au profit des travailleurs et de leurs familles, réformée.

Je voudrais dire quelques mots des personnes âgées. Nous sommes tous familiers avec les diverses évaluations démographiques du vieillissement de la population au cours du prochain siècle. Ces évaluations montrent toutes que les personnes de plus de 60 ans sont la catégorie dont les effectifs augmentent le plus vite dans le monde. Il nous faut mettre en place des politiques et programmes qui répondent aux besoins des personnes âgées. Il faut que, lorsque nous débattons de questions telles que la pauvreté et les droits de la personne humaine, nous n'excluons pas les personnes âgées. Nous espérons que les diverses questions complexes et interdépendantes liées à la longévité continueront d'être traitées par les pays et les organisations internationales au-delà de l'Année internationale des personnes âgées.

Mon gouvernement demeure attaché à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. En guise d'illustration, notre Secrétaire adjointe au vieillissement (au Département de la santé et des services humains), Jeanette Takamura, a souligné les nombreuses mesures prises pour

maintenir l'élan qui a donné naissance à l'Année internationale des personnes âgées.

Je voudrais dire quelques mots sur les défis de la mondialisation.

La mondialisation a créé de riches perspectives ainsi que des défis. Alors que les idées et les informations se répandent plus librement et que les investissements continuent de s'accroître au plan mondial, notre interdépendance collective augmente. Notre bien-être économique et notre sécurité sont devenus de plus en plus liés. Les problèmes socioéconomiques qui se posent dans une partie du monde peuvent avoir des effets rapides ailleurs. La mondialisation a contribué à accroître le niveau de vie dans une grande partie du monde et à réduire dans une mesure sans précédent la pauvreté au cours des 25 dernières années en dépit des récents bouleversements financiers au niveau international. Alors que nous regardons vers l'avenir, nous pouvons tirer les leçons de la période récente. Les économies les plus touchées avaient en commun des faiblesses majeures, telles que la prise de décisions d'investissement peu judicieuses ou un contrôle insuffisant des systèmes bancaires.

La crise financière et son impact social appellent un regard nouveau sur les politiques sociales, qui sont de nature à atténuer les effets négatifs de la mondialisation. L'instabilité de l'économie mondiale peut donner lieu à des réductions de salaires et à des pertes d'emplois temporaires. Dans le pire des cas, certaines familles ne sont plus en mesure de se procurer des vivres, des vêtements ou un logement. Pour être disposées à affronter les changements qui accompagnent la libéralisation économique et la mondialisation, les familles doivent pouvoir compter sur un filet social qui les aidera à surmonter les moments difficiles.

Je voudrais évoquer certaines des stratégies sociales qui nous paraissent essentielles à une croissance ferme.

L'investissement le plus important qu'une économie puisse faire est dans sa population. Toutes les familles devraient avoir une chance de contribuer à la croissance économique et d'avoir part à ses avantages. Ces chances sont renforcées par les orientations gouvernementales qui aident à créer l'environnement favorable à une croissance économique. Parmi les nombreuses mesures qui devraient être prises, il faut citer la création de droits de propriété clairs pour les propriétaires de petites exploitations ou de leur propre domicile, l'élimination de la discrimination sur les lieux de travail et la place privilégiée faite aux soins et à l'éducation de base dans les dépenses sociales de l'État.

La création d'emplois est au coeur de toute politique sociale rationnelle. Les petites et moyennes entreprises créent plus d'emplois, plus vite et de façon plus souple que les grandes entreprises. Un climat ouvert et transparent favorisant l'investissement, fondé sur la primauté du droit, contribue à la création de ces entreprises. Il faut mettre en place des politiques assurant aux petites et moyennes entreprises un accès juste et équitable au crédit.

La coordination des donateurs est également importante. Comme l'a déjà indiqué cette année l'Ambassadeur Alan Larson au Conseil économique et social, la Banque mondiale, les banques régionales à financement multilatéral et le FMI doivent travailler de concert pour que les questions socio-économiques soient intégrées dans les programmes de chaque institution. Les donateurs devraient travailler avec les gouvernements emprunteurs pour que les programmes s'inscrivent dans un cadre de développement global cohérent.

Les États-Unis prônent fermement l'élargissement de la réduction de la dette accordée aux pays les plus pauvres. Les ministres des pays du Groupe des Sept et d'autres ministres ont appuyé l'initiative de Cologne visant à assurer un allègement de la dette plus rapide, plus profond et plus large dans un cadre étendu des pays pauvres très endettés. Cette initiative renforcera le lien entre l'allègement de la dette et l'atténuation de la pauvreté pour les pays pauvres très endettés remplissant les conditions requises et qui réalisent des programmes de réforme économique approuvés.

En outre, le Président Clinton a annoncé récemment que les États-Unis chercheraient à éliminer en totalité la dette des pays, lorsque l'épargne financée par cet allègement de la dette sera utilisée par ces pays à financer des programmes de réduction de la pauvreté et répondre aux besoins élémentaires de leur population. Les États-Unis espèrent que d'autres pays créditeurs s'associeront à ce nouvel effort.

Comme l'a dit le Président Clinton à la dernière réunion du Conseil de coopération Asie-Pacifique, tenue en Nouvelle-Zélande, nous devons poursuivre nos efforts pour donner à l'économie mondiale un visage humain. En oeuvrant de concert avec la Banque mondiale et les banques régionales de développement, nous devons renforcer les systèmes de sécurité pour que l'assurance chômage et la formation professionnelle soient à la portée de tous, afin que les enfants appauvris ne soient pas les premières victimes et les victimes les plus durement touchées d'un revers économique. Le FMI offre maintenant un financement spécial pour aider un pays à éviter la contagion financière

— ce pour quoi les États-Unis ont oeuvré très fortement. Nous devons continuer à développer ces outils.

Le Président Clinton a également souligné en Nouvelle-Zélande que les économies naissantes devraient s'employer à atteindre ces objectifs. Elles doivent encore continuer à restructurer leurs systèmes bancaires, faire en sorte que leurs entreprises soient plus responsables, réduire leur dépendance vis-à-vis des prêts à court terme et encourager un investissement direct plus abondant. Les pays développés et les institutions financières internationales doivent également faire davantage pour améliorer la transparence, renforcer la gestion des risques et augmenter la diffusion des informations par les institutions financières.

Si toutes ces mesures et recommandations sont très importantes, nous souhaitons souligner une nouvelle fois l'importance primordiale de la bonne gouvernance et de la primauté du droit. La corruption attaque les organes vitaux de l'activité économique et des institutions démocratiques, affaiblissant les fondements mêmes de la croissance. Nous pensons que la gouvernance est une question essentielle qui doit être traitée aux niveaux international et national. La primauté du droit et un système démocratique dans lequel le peuple décide qui le gouverne, et comment, constituent des éléments essentiels d'un environnement stable dans lequel chacun puisse vivre et prospérer. L'aide internationale et l'allègement de la dette sont évidemment importants, mais leurs effets positifs sont tributaires de solides efforts nationaux dans la voie d'une réforme économique et structurelle et d'une bonne gouvernance, grâce auxquelles le secteur privé et la société civile seront en mesure de jouer des rôles productifs.

Enfin, nous devons oeuvrer de concert et continuer nos efforts pour améliorer la qualité de vie de la population de nos pays respectifs alors que nous entrons dans le nouveau millénaire. Nous sommes disposés à oeuvrer de concert avec la communauté internationale pour faire en sorte que nos enfants puissent grandir dans un environnement sûr, sain et prospère.

M. Carranza-Cifuentes (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Notre débat ne fait que commencer, et je voudrais limiter mon intervention à de brèves observations générales. Contrairement à ce que nous avons fait les années précédentes, c'est-à-dire évaluer la mise en oeuvre des résultats du Sommet sur le développement social dans tous leurs aspects fondamentaux, je me concentrerai sur la tâche qui se présente immédiatement à nous : celle de préparer la session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui sera exclusive-

ment consacrée à une évaluation en profondeur de cette mise en oeuvre.

Comme nous le savons tous, à partir de 1990 l'Organisation des Nations Unies a encouragé la tenue de plusieurs conférences de haut niveau — certaines au niveau des chefs d'État et de gouvernement — pour étudier différents thèmes jugés prioritaires pour le développement de nos pays. Dans pratiquement tous les cas il a été décidé d'organiser, au bout de cinq ans, de nouvelles rencontres pour évaluer la réalisation des objectifs qui avaient été fixés et, le cas échéant, explorer des interventions et initiatives complémentaires à adopter.

C'est ainsi qu'on l'a fait, par exemple, en juin dernier pour le Plan d'action de la Conférence du Caire, et, il y a seulement une semaine, pour le Plan d'action de la Barbade. La Déclaration et le Programme d'action de Copenhague sur le développement social se prêtent particulièrement à ce type de processus. C'est ainsi que les 10 engagements figurant dans la Déclaration présentent une hiérarchisation des problèmes qui facilite l'évaluation des succès et des insuffisances enregistrés dans sa mise en oeuvre aux niveaux tant national qu'international.

Au lieu de céder à la tentation de négocier un nouvel ensemble d'engagements ou une révision de ce qui a été fait, nous devons nous conformer à ce qui a été décidé par l'Assemblée générale au paragraphe 24 de sa résolution 50/161 :

«tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale en l'an 2000 pour procéder à un examen et une évaluation d'ensemble de la mise en oeuvre des résultats du Sommet et pour envisager des interventions et des initiatives nouvelles».

En d'autres termes, les objectifs de cette session doivent consister à réaffirmer, et non pas à négocier, la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague adoptés au Sommet.

Sans doute la confusion qui pourrait exister entre ces perspectives opposées explique pourquoi plusieurs délégations, dont la mienne, sont déçues des progrès enregistrés jusqu'ici par le Comité préparatoire, qui a tenu sa première session de fond en mai 1999. La déception provient du fait que les activités principales du Comité préparatoire, entre mai 1998 et septembre 1999, n'ont eu d'autre résultat que l'adoption de certaines décisions qui ont surtout défini des aspects de forme et non pas de fond, que le Comité aurait

dû aborder. Il reste encore à adopter la partie de fond; ce sera la plus difficile, et le temps passe.

En dépit du fait que les circonstances ont indéniablement changé entre 1995 et 2000, il ne serait pas superflu de rappeler les difficultés rencontrées dans des processus similaires, lorsqu'on avait essayé de renégocier les déclarations et/ou les programmes d'action. Ces processus ont été compliqués par le surgissement, en nombre excessif, d'éléments qui étaient non seulement nouveaux, mais aussi controversés et qui avaient été rejetés lors des sommets respectifs. Cela a donné lieu à d'interminables cycles de négociations qui se sont avérés un gaspillage d'énergie pour les délégations.

Les difficultés que rencontre le Comité ont peut-être également subi les effets des faits sur le terrain. Comme on le sait, une condition incontournable de la réalisation de tous les objectifs énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague est l'existence d'un environnement économique international favorable — condition qui, manifestement, n'a pas été remplie pour la majorité des pays en développement, à partir de 1997. Bien au contraire, ces deux dernières années on a assisté dans de nombreux pays, dont le mien, à des efforts désespérés pour défendre des emplois face à un ralentissement marqué de l'activité économique et pour justifier l'affectation d'une part croissante des dépenses publiques aux secteurs sociaux, alors que la capacité de dégager des recettes fiscales diminuait, ce qui oblige à imposer des politiques d'austérité.

Les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de Copenhague, contrecarrés par des reculs — dans le monde réel — du niveau d'activité économique, éveillent dans l'esprit l'image de pays qui courent rapidement, mais font du sur place, et pourraient même prendre du retard. Mais tout cela doit être examiné à la session extraordinaire. La question que nous devons nous poser maintenant est de savoir comment progresser dans les préparatifs de cette rencontre.

Si nous tenons compte du fait que l'Assemblée générale constitue le véritable processus intergouvernemental, nous pourrions envisager qu'elle nous donnera un cadre spécifique pour le suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action. Dans ce cadre on pourrait donner un rôle concret au Conseil économique et social et, en particulier, à la Commission du développement social.

Ma délégation pense que nous devons tirer le meilleur parti de cette situation. Nous saluons la disposition qui précède que le thème prioritaire de la trente-huitième session de la Commission du développement social doit être

la contribution de la Commission à l'examen général de la mise en oeuvre des résultats du Sommet. La Commission du développement social est donc appelée à jouer à cette session une fonction de coordination d'importance vitale. La Commission elle-même fonctionnera comme un organe de coordination dans le cadre duquel seront présentés des rapports nationaux et auront lieu des échanges de vues sur les expériences acquises avant que les résultats de ses travaux soient soumis à la réunion du Comité préparatoire en février prochain.

Nous pensons que la Commission devrait s'accorder sur un nouveau texte reflétant l'ensemble des résumés et des propositions fondés sur la documentation présentée aussi bien par les pays que par le système des Nations Unies. Ce texte devrait également tenir compte des observations et suggestions concernant l'application des engagements de Copenhague et du Programme d'action faites par le Secrétaire à titre de contribution au processus préparatoire de la session extraordinaire.

Pour terminer, dans le cadre des consultations officielles entre les sessions du Comité préparatoire, les délégations devront, à notre avis, faire un effort particulier pour présenter un nouveau texte de travail révisé au Comité préparatoire lors de sa deuxième session. Ce texte doit être conforme aux objectifs recherchés, ce qui en facilitera l'adoption. De cette façon, nous pourrons achever au plus tôt le travail de fond de la session extraordinaire.

M. Suh (République de Corée) (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, nous nous sommes réunis à Copenhague pour chercher des moyens d'améliorer le sort de tous les habitants de la planète dans les années à venir. Le Sommet mondial pour le développement social, dont la philosophie directrice était de placer les besoins et les droits des êtres humains au centre de toutes nos politiques, a débouché sur l'adoption de trois objectifs essentiels : l'élimination de la pauvreté, le plein emploi et l'intégration sociale.

Cependant, depuis lors, ces objectifs se sont avérés difficiles à atteindre. La fin de la guerre froide a inauguré une ère nouvelle comportant des risques qui lui sont propres; des conflits armés ont éclaté dans de nombreuses parties du monde, menaçant le développement de nos sociétés. Au vu de ces scènes effroyables, force est de reconnaître que la paix et la réconciliation sont essentielles pour réaliser les objectifs de Copenhague. À cet égard, il est impératif que l'Organisation des Nations Unies et le reste de la communauté internationale mobilisent leurs ressources pour prévenir et régler pacifiquement tous les conflits.

La mondialisation est un autre des défis que pose cette ère nouvelle. La vague de mondialisation qui déferle sur le monde a certes créé des possibilités extraordinaires mais elle a également exacerbé les disparités économiques et sociales. En outre, l'interdépendance croissante des pays confère aux crises un caractère tel que celles de ces dernières années sont quasiment impossibles à contenir.

Il convient de noter que les problèmes auxquels nous sommes confrontés frappent très durement un groupe particulièrement vulnérable de la population : les femmes. Celles-ci sont, en effet, touchées de façon disproportionnée par la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale, et les défis de l'ère nouvelle menacent de les marginaliser davantage. Nos initiatives politiques doivent donc mettre un accent particulier sur les questions intéressant les femmes, qui font partie intégrante de notre processus de développement social.

À présent que nous avons défini nos buts, nous devons identifier les obstacles qui se dressent sur la voie du développement social car ce n'est qu'ainsi que nous pourrons concevoir des stratégies propres à les surmonter. À cet égard, ma délégation a la certitude que la session extraordinaire qui se tiendra l'année prochaine à Genève et son processus préparatoire fourniront le cadre propice à un échange fructueux d'idées et d'expériences entre États Membres et organisations non gouvernementales.

On ne saurait trop insister sur l'importance des efforts déployés sur les plans international et régional, mais la responsabilité première du développement social incombe aux pays eux-mêmes. Les objectifs fondamentaux que nous avons définis ont un caractère profondément personnel, car ils touchent nos vies comme peu d'autres le font. C'est pourquoi nos activités doivent se placer sur le terrain, là où elles peuvent avoir un effet à la fois sur les causes et sur les aspects multiples des problèmes.

Au cours des 50 dernières années, la République de Corée a fait des progrès immenses en matière de développement social. Même si, parfois, certains aspects du développement social ont cédé le pas à la poursuite de la croissance économique, notre pays n'en a pas moins fait des progrès importants et extrêmement rapides. Cependant, en 1997, nous avons été frappés par la crise économique, qui a annihilé de nombreux gains durement acquis. Les personnes vulnérables ou aux ressources limitées ont été sévèrement touchées et l'écart entre les nantis et les démunis s'est accru, menaçant l'intégration sociale de notre pays.

Toutefois, grâce aux efforts constants du Gouvernement et de la population pour surmonter cette crise, l'économie nationale est aujourd'hui de nouveau en expansion et beaucoup pensent que le pire est désormais derrière nous. On prévoit une croissance économique d'environ 7 % cette année, contre une croissance limitée (5,8 %) l'année dernière. La remise sur pied de l'économie permettra de promouvoir le développement social et donnera une impulsion nouvelle à nos efforts.

Reconnaissant que des défauts structurels étaient à l'origine de la crise économique, le Gouvernement de la République de Corée a lancé des réformes audacieuses dans quatre secteurs essentiels : les finances, les entreprises, la fonction publique et l'emploi. En renforçant l'autonomie, la transparence et la responsabilité dans ces secteurs, le Gouvernement espère promouvoir les principes de la démocratie et de l'économie de marché, qui pourront ainsi s'épanouir dans l'ensemble de la société.

Outre les réformes structurelles qu'il a entreprises, le Gouvernement est en train de lancer des initiatives d'aide sociale progressistes. Parmi ces projets figure le «Projet national pour la santé et le bien-être en l'an 2000», qui a été annoncé cette année à l'occasion de la Journée nationale de la libération. L'ambition de ce projet est double : l'intégration d'objectifs de développement social dans nos programmes de réforme, et la promotion du concept d'«aide sociale productive». L'aide sociale classique ne consiste guère qu'en de menus dons; l'aide sociale productive révolutionne ce concept en cherchant non seulement à améliorer la qualité de vie des bénéficiaires, mais aussi à leur donner un meilleur accès à l'éducation, à la santé et au logement. Ainsi, les bénéficiaires de l'aide sociale peuvent participer et contribuer plus pleinement à la société.

La République de Corée s'efforce aussi de trouver les moyens de corriger les disparités économiques et sociales au niveau régional. Cette année, par exemple, à l'occasion de la réunion des dirigeants économiques du Conseil de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le Président Kim Dae-jung a proposé que les États membres de l'APEC engagent à Séoul, l'année prochaine, un dialogue politique intitulé «Forum de Séoul : vers une prospérité et une harmonie nouvelles pour l'APEC». Le Gouvernement coréen espère que ce forum offrira aux pays de la région Asie-Pacifique une occasion unique de discuter de la manière dont chacun a réagi à la récente crise économique et de concevoir ainsi des solutions propres à prévenir de nouvelles crises.

Au niveau international, mon gouvernement continuera d'augmenter le montant de son aide publique au développement à l'intention des pays en développement, qui a été en hausse constante depuis 1995. En dépit des difficultés financières que nous rencontrons du fait de la crise économique, la République de Corée s'efforce de respecter les engagements qu'elle a pris lors du Sommet mondial pour le développement social d'offrir une formation technique aux pays en développement. L'aide internationale nous a permis de surmonter la pauvreté et d'établir les bases d'un développement durable dans le cadre de notre processus d'édification de la nation; notre tour est maintenant venu de tendre une main secourable.

Le grand succès du Sommet mondial pour le développement a été d'établir des objectifs nettement définis. Il nous incombe à présent d'évaluer les progrès que nous avons accomplis à ce jour et de faire en sorte que les idéaux de Copenhague se traduisent par des mesures concrètes et réalistes. Étant donné que les problèmes politiques, économiques et sociaux sont étroitement liés les uns aux autres, notre démarche doit être globale et novatrice. Pour atteindre nos objectifs, nous devons tirer parti des aspects positifs de la mondialisation et utiliser les diverses forces dont l'action est de portée mondiale, telles que les médias, le secteur privé et la société civile — notamment les organisations non gouvernementales. Cette vaste campagne exige néanmoins une ferme direction; c'est pourquoi ma délégation invite l'ONU à utiliser son mandat universel pour continuer de diriger nos efforts.

Tandis que nous nous libérons de l'héritage de la guerre froide pour tourner nos regards vers l'avènement du nouveau millénaire, notre processus de développement social est parvenu à un tournant décisif. La session extraordinaire de Genève promet d'être un événement clef qui nous permettra de faire le bilan des cinq dernières années et de redoubler d'efforts pour nous préparer à relever les défis qui nous attendent. La République de Corée s'engage, pour sa part, à faire tout son possible pour appuyer cette entreprise vitale et de haut prix; nous entendons contribuer pleinement à cette session extraordinaire et à son processus préparatoire.

En passant en revue les progrès réalisés depuis Copenhague, nous devons évaluer nos succès et nos échecs d'un oeil critique, car les orientations que nous allons prendre seront déterminantes pour les années à venir.

Mme Partiban (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait tout d'abord s'associer à la déclaration qui

a été prononcée par le Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Quatre années se sont écoulées depuis que les dirigeants de 117 pays se sont réunis au Sommet mondial pour le développement social et qu'ils se sont à cette occasion engagés à mettre en oeuvre la Déclaration de Copenhague et le Programme d'action pour le développement social en vue de promouvoir le progrès social, la justice sociale, l'amélioration de la condition humaine et l'intégration sociale aux niveaux national, régional et international. Ces objectifs devaient être atteints grâce à l'adoption de mesures destinées à renforcer l'intégration sociale, notamment pour les groupes les plus désavantagés et marginalisés, à alléger et à réduire la pauvreté et à augmenter le nombre d'emplois productifs.

L'ONU s'emploie maintenant à préparer la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social qui aura lieu à Genève en juin 2000. À cet égard, ma délégation voudrait exprimer sa reconnaissance au Comité préparatoire pour le travail qu'il a accompli, comme cela est indiqué dans le document A/54/45/Add.1.

Ma délégation approuve fermement les recommandations du Comité préparatoire, selon lesquelles la session extraordinaire aura pour objectif de réaffirmer les engagements contractés lors du Sommet de Copenhague et non d'en renégocier les termes convenus. La session extraordinaire devrait faire le bilan des progrès réalisés jusqu'à présent, évaluer les contraintes et les difficultés auxquelles se heurtent les pays pour mettre en oeuvre leurs engagements et tirer des enseignements de l'application de la Déclaration de Copenhague aux niveaux national, régional et international.

La Malaisie s'est fermement engagée à éliminer la pauvreté et à promouvoir le plein emploi et l'intégration sociale. Au plan national, la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement social, telle qu'elle a été prônée lors du Sommet mondial, n'est pas une nouveauté pour la Malaisie dans la mesure où la plupart des mesures proposées sont déjà incluses dans les politiques et les programmes gouvernementaux qui bénéficient d'un large soutien. En outre, les mécanismes et processus administratifs destinés à mettre en oeuvre ces politiques et ces programmes et à en contrôler et réexaminer l'efficacité, sont déjà bien en place et fonctionnent de manière efficace.

L'application par la Malaisie des 10 engagements pris lors du Sommet mondial a déjà atteint une phase avancée.

Le Gouvernement a adopté des mesures pour s'assurer qu'il existe un environnement propice au développement social. Le septième plan de la Malaisie, qui couvre les années 1996-2000, a défini les mesures et passé en revue les politiques et programmes consacrés aux questions abordées lors du Sommet social. Les mécanismes administratifs existants seront utilisés pour constater l'ampleur des progrès réalisés par la Malaisie en matière de développement social.

Par le biais de ses politiques et programmes socioéconomiques en faveur du développement social, la Malaisie est parvenue à abaisser le taux de pauvreté extrême, qui est tombé de 60 % en 1970 à 13,5 % en 1999. Mon pays déploie actuellement de nouveaux efforts pour abaisser ce taux à 5,5 % d'ici à l'an 2000. D'autre part, d'après l'examen à mi-parcours du septième plan de la Malaisie, il ressort que les revenus des ménages ont augmenté de 13,9 %. En fait, nous sommes actuellement parvenus au plein emploi grâce à une politique de croissance économique et à des stratégies destinées à assurer une distribution équitable. La Malaisie a aussi été en mesure de galvaniser les capacités des secteurs tant public que privé et de faire en sorte que ces deux secteurs se complètent pour parvenir à la croissance dans l'équité. C'est ce que nous appelons en Malaisie un partenariat intelligent.

Le septième plan de la Malaisie a repris et souligné la notion d'un développement équilibré, qui avait été présentée pour la première fois en 1991 et qui était une caractéristique essentielle du Programme de développement national. L'accent est mis sur les stratégies qui visent à promouvoir une croissance économique durable et rapide et à faire en sorte que les retombées de la croissance économique soient réparties de manière équitable entre tous les Malais, quels que soient leur groupe ethnique et l'État où ils vivent, et qu'il s'agisse de populations rurales ou urbaines. Outre le fait d'assurer une croissance équitable, ce Plan est également axé sur la nécessité de concilier la croissance avec la protection de l'environnement et des ressources naturelles de la Malaisie.

Les ressources allouées aux programmes pour le développement social représentent 13,1 % du budget de développement total de la Malaisie et les dépenses affectées au logement, à la santé et aux autres programmes de services sociaux ont augmenté parallèlement aux efforts accrus faits par le Gouvernement pour maintenir la qualité de la vie et réduire l'impact de la crise économique sur les groupes les plus pauvres et vulnérables. Dans ce contexte, la Malaisie a mis en route plusieurs programmes afin d'aider les personnes démunies qui ne peuvent pas obtenir de petits prêts sans intérêt si elles n'ont pas de collatéral ou de garant. À

titre d'exemple, nous pouvons citer le Programme *Amanah Ikhtiar Malaysia* (Fonds au service de l'ingéniosité malaisienne) financé par le Gouvernement, qui est une réplique de la Banque Grameen du Bangladesh. Le Gouvernement doit continuer à prendre de nouvelles mesures pour étendre la portée des programmes sociaux en vue de fournir des services et des équipements de base qui permettront de réduire les effets négatifs du ralentissement économique pour les ménages à faible revenu.

En ce qui concerne la coopération internationale pour le développement social, la Malaisie entend continuer de partager son savoir-faire et ses expériences en matière de développement des ressources humaines avec d'autres pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud, par le biais de ses programmes de coopération technique.

Nous sommes tous d'accord pour dire que l'élimination de la pauvreté est au coeur des efforts faits par la communauté internationale pour promouvoir le développement socioéconomique dans le monde entier. À cette fin, la communauté internationale doit s'efforcer de fournir des ressources supplémentaires pour aider les pays en développement dans leurs efforts de développement. Nous lançons un appel aux pays développés pour qu'ils honorent l'engagement qu'ils ont pris de verser une contribution représentant 0,7 % de leur produit national brut à l'aide au développement en faveur des pays en développement. Nous les exhortons également à continuer d'aider les pays en développement à fournir des ressources nouvelles et supplémentaires pour permettre à ceux-ci d'entreprendre leurs programmes sociaux, tels que les programmes de développement humain, l'éducation et la formation en matière de santé.

Des évaluations préliminaires de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social ont donné des réponses inégales, avec des variations considérables entre pays et même entre différents engagements au sein d'un même pays. Tous les pays n'ont pas donné la même priorité aux divers engagements pris lors du Sommet de Copenhague en raison des disparités entre les situations et les besoins. De nombreux pays en développement rencontrent d'importants obstacles dans leurs efforts pour atteindre les objectifs fixés au Sommet du fait de troubles civils, de catastrophes naturelles ou de l'insuffisance des ressources financières. Il va sans dire que les pays qui sont accablés par le remboursement de la dette auront bien du mal à trouver les importantes sommes nécessaires au développement social. L'instabilité politique et les troubles civils constituent également une entrave à la capacité d'une nation de promouvoir le développement social. Le plus souvent,

dans les pays en développement, ce n'est pas la détermination qui fait défaut, mais les ressources — humaines ou matérielles — à consacrer au développement, ainsi que l'appui international. Un engagement sincère des pays développés à aider les pays en développement permettrait incontestablement de renforcer les activités de ces derniers dans l'élimination des inégalités et des déséquilibres sociaux et économiques.

Comme l'a fait observer à juste titre le Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives, la réalisation des objectifs fixés lors du Sommet sera un processus long et très compliqué. Des efforts concertés et coordonnés des institutions internationales, des gouvernements nationaux et des organisations non gouvernementales seront nécessaires pour que ces engagements se concrétisent. La communauté internationale doit persévérer et tout faire pour relever ces défis afin d'améliorer le bien-être de l'humanité au prochain millénaire.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord dire que la Namibie s'associe à la déclaration faite hier par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine, qui reflète bien les préoccupations des pays en développement concernant le point de l'ordre du jour que nous examinons.

Le Sommet mondial pour le développement social, tenu en 1995, a indiqué nettement la détermination de la communauté internationale de voir le développement social prendre un rang prioritaire dans les programmes politiques des gouvernements. Il est en conséquence impératif de mettre la population au centre du processus de développement, conformément aux engagements pris lors du Sommet.

D'après les questions qui ont dominé les conférences et sommets mondiaux récents — a protection de l'environnement, les droits de l'homme et la promotion du droit des femmes au développement social — la pauvreté est apparue comme la question centrale. Étant donné que la pauvreté, largement répandue dans la plupart des pays en développement, sur lesquels elle a un effet paralysant, décidera en grande partie du succès ou de l'échec de toute initiative de développement, la réduction de la pauvreté et de la menace qu'elle véhicule pour le bien-être de sociétés entières est une condition nécessaire au développement.

Nous ne sommes qu'à quelques mois de l'examen quinquennal de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social. Les indications dont

nous disposons à l'heure actuelle sur les résultats de notre action dans le monde en développement, et en particulier sur le continent africain, ne sont pas encourageantes.

Je voudrais faire part à cet organe de quelques statistiques bien sombres sur la situation en Afrique, mentionnées dans le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation. On estime que 44 % de tous les Africains et 51 % des habitants de l'Afrique subsaharienne vivent dans la pauvreté absolue. Le fardeau de la dette africaine s'élevait en 1998 à 350 milliards de dollars, montant équivalent à plus de 300 % de toutes les exportations de biens et de services. L'Afrique a reçu 4,7 milliards de dollars en investissement étranger direct en 1997, ce qui représente seulement 3 % des courants d'investissement mondiaux. En outre, ces investissements sont fortement concentrés dans un petit nombre de pays et dans les industries minières, du gaz et du pétrole.

Outre le fardeau de la dette, les politiques d'ajustement structurel ainsi qu'un environnement économique international déséquilibré ont atrophié et parfois annihilé la croissance des pays africains au cours de la dernière décennie. Les structures économiques de la plupart des pays africains, qui penchent largement vers les produits de base, laissent l'économie des pays de cette région très vulnérables à l'instabilité des marchés internationaux de matières premières et mal préparés à s'intégrer au paysage économique mondial.

Financer le développement de l'Afrique revêt une importance cruciale. Il existe un énorme besoin d'améliorer l'accès de nos populations aux services sociaux de base, en particulier l'éducation et la santé, et de développer l'infrastructure. Outre ces besoins fondamentaux, la réinstallation et la réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées par les conflits chroniques ou sporadiques qui font rage sur tout le continent exigent de lourds investissements.

Si c'est aux gouvernements qu'il incombe au premier chef d'oeuvrer au développement de nos pays, notre population doit à son tour disposer d'un environnement propice à la croissance. Mais les perspectives en matière de mobilisation des ressources internes restent sombres en Afrique, vu l'absence ou la quasi-absence d'épargne et l'omniprésence de la pauvreté. Pour faire face aux besoins en matière de mobilisation des ressources nationales, destinées à renforcer les fragiles économies africaines et à réduire la pauvreté dans ce continent, il faut augmenter les apports actuels des sources de financement extérieur, telles que l'aide publique au développement et l'investissement direct étranger.

Le processus de réexamen des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans la mise en oeuvre du Programme d'action du Sommet mondial du développement social nous donne l'occasion de nous consacrer de nouveau à l'application totale des engagements pris à Copenhague. La Namibie est satisfaite des progrès réalisés par le Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives, au cours de sa première réunion, en mai 1998, ainsi que de sa première session de fond organisée au début de l'année. Les résultats de ces réunions constituent une excellente base pour la poursuite du processus de préparation.

Alors que nous nous tournons vers Genève 2000, plusieurs initiatives clés nécessitent une attention particulière. Au centre des nouvelles préoccupations, le besoin de recentrer les politiques macroéconomiques en direction d'objectifs et de priorités sociales afin de les mettre au même niveau que les priorités économiques, de renforcer des procédures et des institutions pour un dialogue social; de renforcer l'intégration de l'exigence d'égalité des sexes à toutes les questions et de promouvoir l'égalité entre les sexes sur les plans national et international; et de renforcer l'appui aux activités de lutte contre la propagation du VIH/sida.

Le *Rapport 1997 sur la situation sociale dans le monde* affirme clairement que l'épidémie du VIH/sida est responsable de la baisse de l'espérance de vie dans 15 pays africains. Inévitablement, le plus grand nombre de victimes ont été constatées parmi les jeunes adultes, et bon nombre de pays n'ont pas seulement connu de lourdes pertes à la suite du recul de leurs activités économiques, mais aussi ont été obligés de faire des choix difficiles, notamment celui de décider de la part de leurs ressources limitées qui devrait être consacrée à la prévention et au traitement des maladies.

La tâche qui nous attend est gigantesque, et Genève 2000 est une première mesure appropriée pour relever les défis et faire face aux problèmes qui ne peuvent plus rester sans réponse dans le village planétaire qui se rétrécit de plus en plus. La Namibie appuie fermement les travaux du Comité préparatoire, et nous restons confiants qu'une telle clairvoyance permettra de jeter les bases solides d'un monde meilleur, alors que nous entrons dans un nouveau millénaire.

M. Iqbal (Pakistan) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Représentant permanent du Guyana, au nom du Groupe des 77, sur la suite

donnée au du Sommet mondial pour le développement social.

Ce débat se tient au moment où le Comité préparatoire a déjà engagé le processus d'examen de la suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action de Copenhague. Au cours de sa première session de fond, qui a eu lieu en mai dernier, le Comité préparatoire avait demandé aux organisations du système des Nations Unies ainsi qu'aux autres organisations concernées de présenter des rapports sur l'évaluation de la mise en oeuvre des engagements de Copenhague. Nous attendons avec intérêt la présentation aussitôt que possible de ces rapports, qui contribueront largement au processus d'examen et aideront à définir de nouvelles initiatives.

La tenue du Sommet pour le développement social, en 1995, a traduit la profonde préoccupation de la communauté internationale face à la détérioration continue de la situation sociale dans le monde. Elle a aussi traduit la reconnaissance du nouveau modèle de développement, dans lequel la personne humaine doit être à la fois participant actif et bénéficiaire du processus de développement et qui établit un lien entre la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie humaines. Pour que ce nouveau rêve se réalise, Le Sommet de Copenhague a identifié trois objectifs essentiels en tant que domaines prioritaires : l'élimination de la pauvreté; la création du plein emploi; et l'intégration sociale. Cette nouvelle vision du développement a suscité de l'espoir et de l'optimisme parmi des millions de personnes touchées par le chômage et la pauvreté partout dans le monde.

Paradoxalement, le premier examen de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social fait par la Commission du développement social et la première session de fond du Comité préparatoire au début de l'année ont trahi cet optimisme. L'évaluation qui en a été faite suggère qu'en dépit du fait qu'on se soit davantage préoccupé de l'élimination de la pauvreté et des stratégies de création d'emplois, tous les efforts pour atteindre les objectifs du développement social, particulièrement dans les pays en développement, n'ont pas pour la plupart été couronnés de succès. En certaines occasions, la situation s'est en fait détériorée; on a noté une montée du chômage et une aggravation de la pauvreté. En 1993, 1,3 milliard de personnes vivaient en dessous du seuil de la pauvreté; aujourd'hui elles ont augmenté pour atteindre 1,5 milliard.

L'écart des revenus s'est creusé entre les plus riches et les plus pauvres dans le monde. *Le Rapport sur le développement humain, 1999* du Programme des Nations Unies

pour le développement estime le rapport entre les revenus du cinquième des humains qui vivent dans les pays les plus riches du monde et ceux du cinquième des humains qui vivent dans les pays les plus pauvres a atteint une proportion de 74 à 1, donnée à comparer avec l'année 1990, où le rapport était de 60 à 1. De même, le quintile des pays à revenu le plus élevé contrôle 86 % du produit intérieur brut du monde, 81,2 % du commerce mondial, 94,6 % des prêts commerciaux consentis et 94 % de l'ensemble de la recherche-développement.

Inversement, environ les trois cinquièmes des 4,4 milliards d'habitants des pays en développement ne disposent pas de système sanitaire de base, le tiers d'entre eux n'a pas accès à l'eau potable; et un cinquième n'a même pas accès à des infrastructures médicales de qualité moyenne. De même, 130 millions d'enfants, dont 80 % sont des filles, ne sont pas scolarisés; plus de 100 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de sévère malnutrition; et chaque année, on enregistre près de 8 millions de décès d'enfants qui auraient pu être évités. Ce contraste est en effet irritant.

Nous vivons dans un monde où les distances se raccourcissent et où les inégalités ont tendance à augmenter. On nous a dit que le phénomène de la mondialisation nous offre des perspectives et nous lance des défis. Cependant, en réalité, la concurrence féroce entre ceux qui contrôlent le marché s'est faite au détriment des pays en développement, en les mettant en marge de l'économie mondiale. Dans la concurrence acharnée à la recherche du profit et pour le contrôle des marchés, les pauvres qui vivent dans les pays en développement sont devenus les agneaux sacrificiels. Les effets négatifs de la mondialisation, associés à la baisse des prix des matières premières, l'impact négatif du fardeau de la dette extérieure et les programmes d'ajustement structurel, la baisse du volume de l'aide publique au développement et les préjugés systématiques au sein des systèmes commerciaux et financiers internationaux ont réduit à néant les capacités des pays en développement de produire des ressources pour investir dans le secteur social.

Un autre problème qui s'ajoute à tout cela, c'est la fuite des cerveaux, qui quittent les pays en développement pour partir vers les horizons plus favorables du monde développé. Cette situation a des implications plus sérieuses même que les contraintes économiques. Dans cette ère de la connaissance et de la révolution de l'information, il devient de plus en plus impossible pour les pays en développement de rester compétitifs dans le secteur des services et dans d'autres secteurs à cause de l'exode de leur main-d'oeuvre qualifiée et de leurs professionnels. La raison est bien simple : ils sont incapables d'offrir des salaires

et avantages attrayants à ces professionnels hautement qualifiés.

Le paradigme de la connaissance passant d'une culture de l'information transmise par écrit à une culture de l'information transmise par voie électronique, on craint que n'apparaisse, au prochain siècle, un «apartheid de l'information». À la fin du XXe siècle, le monde s'est occupé de l'apartheid politique, mais à l'aube du nouveau millénaire, en raisons de grandes disparités dans les domaines de la technologie de l'information et de la connaissance, nous courons le risque de voir apparaître un apartheid de l'information qui, au siècle prochain, pourrait tout particulièrement nuire aux pays en développement si des mesures ne sont pas immédiatement prises pour remédier à ces disparités. Avant la révolution industrielle, les pays riches étaient cinq fois plus riches que les pays pauvres; à la fin du XXe siècle, alors que la révolution industrielle arrive à maturité, le rapport est désormais de 1 à 400. Si des mesures ne sont pas prises, il y a un risque que la révolution de l'information augmente encore ce rapport, qui serait alors de 1 à plusieurs milliers. Toutes ces questions méritent que le Comité préparatoire leur consacre une réflexion approfondie, en vue de suggérer de nouvelles initiatives appropriées pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale. Il est impératif que, dans le processus de mondialisation, les pays développés et les pays en développement aient un intérêt commun à établir coopération et harmonie entre tous les peuples, qu'ils vivent dans le monde développé ou dans le monde sous-développé.

Le Pakistan demeure résolu à atteindre les objectifs du Sommet social de Copenhague. Le Gouvernement a fait tout ce qui était en son pouvoir pour s'acquitter des engagements de Copenhague en dépit de graves difficultés financières et économiques. Dans ce cadre, le Pakistan a lancé la deuxième phase de son programme d'action sociale en 1997, avec un budget de 500 milliards de roupies. Ce programme visait principalement à réduire la pauvreté, créer des emplois, garantir un accès universel à l'éducation, des soins de santé de base, une planification familiale, l'autonomisation des femmes et l'approvisionnement en eau potable des bidonvilles et des zones rurales. Selon le recensement national de 1998, le taux d'alphabétisation au Pakistan, qui était de 27,4 % en 1981, est passé à 47,4 %. Durant cette même période, le taux de scolarisation à l'école primaire a augmenté de 216 %, le taux de scolarisation à l'école secondaire de 195 %, dans les collèges de 174 %, et à l'université de 124 %. Le plus encourageant, c'est que la scolarisation des filles dans les écoles primaires a augmenté au cours de cette période de 303 %, de 342 % dans les écoles secondaires, de 266 % dans le premier cycle de l'enseigne-

ment supérieur et de 347 % dans les cycles suivants. Il y a de quoi être satisfait, mais ce n'est que le début des changements positifs qui ont actuellement lieu dans le secteur social du Pakistan.

Le Pakistan a récemment lancé son programme Vision 2010, qui vise à atteindre un taux national d'alphabétisation de 70 % et à éliminer la disparité entre les sexes dans les écoles d'ici l'an 2010, dans le cadre d'une stratégie nationale pour se préparer aux défis du XXIe siècle et du nouveau millénaire. Je suis heureux d'annoncer également que le 8 septembre, Journée mondiale de l'alphabétisation, a été organisée une journée spéciale d'inscription à l'école primaire au Pakistan, dans le cadre du programme Vision 2010, en partenariat avec la communauté, afin d'inscrire plus de 100 000 enfants d'âge scolaire qui n'allaient pas encore à l'école. Suite à une mobilisation nationale, à laquelle chacun a participé, depuis le Premier Ministre jusqu'aux dirigeants communautaires locaux, plus de 850 000 enfants ont été inscrits en une seule journée. Cela montre qu'une vaste demande sociale existe, et qu'il y a des besoins auxquels il faut répondre. Nous prévoyons de réaliser la scolarisation universelle au niveau primaire au cours des trois prochaines années. Des initiatives analogues d'origine communautaire sont prévues dans les domaines de la santé et de la planification démographique.

Le Pakistan est décidé à procéder à une évaluation complète de la situation sociale dans notre pays. Nous avons l'intention de tenir à cet effet un sommet social au niveau national à Islamabad, les 24 et 25 janvier 2000. Tous les services ministériels situés dans les provinces, qui ont été associés à la mise en oeuvre du Programme d'action de Copenhague, des organisations non gouvernementales nationales et internationales et les grands économistes et sociologues du pays sont invités à passer notre expérience en revue et à élaborer une stratégie à la lumière des enseignements tirés sur les plans national et international. Nous nous réjouissons de faire part des résultats de cette initiative nationale aux États Membres à la deuxième session de fond du Comité préparatoire, en avril 2000, et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale, à Genève, en juin 2000.

M. Baali (Algérie) : Jamais autant qu'au cours de cette décennie qui s'achève, la communauté internationale n'a aussi véritablement pris la mesure du caractère global des défis auxquels elle est confrontée et singulièrement dans un domaine qui n'avait jusque là guère suscité son intérêt, celui du social. Du coup, les conférences et les sommets se sont succédés à un rythme soutenu, sanctionnés par des déclarations et des programmes d'action comme si la communauté

internationale, réalisant qu'elle avait, de manière éhontée, négligé que la personne humaine devait être au centre de ses préoccupations, avait voulu rattraper le terrain perdu. C'est ainsi que la femme, la population, le développement social sont, tout à coup, devenus des sujets d'actualité et des thèmes d'étude et de suivi.

C'est particulièrement le cas depuis qu'à Copenhague, les Chefs d'État et de gouvernement se sont retrouvés, voilà quatre ans, en grand nombre, pour se pencher sur les questions sociales et pour adopter une Déclaration et un Programme d'action, considérés depuis comme une charte sociale consensuelle de nature à faciliter la mise en place aux plans national et international d'un contexte propice au développement social, à l'élimination progressive de la pauvreté et à l'élargissement des espaces de prospérité et de bien-être.

Alors que nous avons entamé le processus quinquennal d'examen et d'évaluation de la mise en oeuvre des décisions et engagements pris à Copenhague, quel bilan pouvons-nous faire de ce que nous avons accompli et quelle part du chemin nous reste-t-il à parcourir pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés?

Assurément beaucoup, puisque, dans le monde, 3 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour; 1 milliard sont analphabètes, dont 600 millions de femmes; 1,4 milliard n'ont pas accès aux services sociaux de base; 14 millions d'enfants meurent chaque année par manque de soins; plus de 150 millions de travailleurs sont sans emploi. Les timides avancées ont ainsi été éclipsées par ces statistiques effrayantes qui nous ont été présentées lors de la session du Comité préparatoire, en mai 1999, et qui nous ont brutalement rappelé que la bataille n'est pas gagnée, loin s'en faut, puisque des régressions ont même été constatées dans plusieurs régions, particulièrement dans les pays en développement. De fait, la détresse physique et morale est en train de gagner en ampleur et en intensité, l'aire de la paupérisation s'étend et la réalisation des objectifs fixés se trouve renvoyée vers des échéances incertaines.

C'est que, et bien qu'elle figure en bonne place à l'ordre du jour de toutes les instances ayant un mandat de développement ainsi que dans les divers sommets et conférences, la lutte contre la pauvreté n'a pas répondu aux attentes placées en elle car, au lieu de s'attaquer aux causes véritables de la misère, elle n'a, bien souvent, eu pour seule ambition que d'en atténuer les conséquences. De plus, le combat contre la pauvreté est livré dans les conditions les plus adverses, c'est-à-dire dans un environnement économique international qui, à la faveur d'une mondialisation

débridée, accorde de moins en moins de place aux plus démunis et aux plus vulnérables et risque même, à terme, de conduire à leur exclusion définitive des bénéficiaires du progrès.

De ce point de vue, alarmante est la situation que vit le continent africain, où l'on compte près des deux tiers des pays les moins avancés, où près de la moitié de la population vit en deçà du seuil de pauvreté absolue, où les indicateurs sociaux sont parmi les plus bas du monde et où, en dépit de la multitude d'initiatives prises tant par le système des Nations Unies que par la communauté internationale pour appuyer les efforts des pays africains, les perspectives d'une amélioration de la situation demeurent encore bien lointaines.

Là également, il est évident que sans un environnement économique international plus favorable, sans des flux financiers significatifs, sans un allègement véritable sinon une annulation pure et simple de la dette et sans un taux de croissance soutenu et durable, les efforts méritoires et courageux autant que les sacrifices consentis jusqu'ici par les pays africains se révéleront insuffisants sinon sans effet au regard de l'ampleur des besoins des populations africaines.

Le Sommet mondial pour le développement social a été l'occasion, pour la communauté internationale, de réaffirmer solennellement que l'épanouissement de la personne humaine est la finalité ultime du processus de développement. Les objectifs de développement social qui ont été arrêtés à Copenhague incarnent non seulement les préoccupations de l'Algérie, mais constituent les piliers mêmes des politiques mises en oeuvre depuis l'indépendance.

En effet, l'Algérie a toujours intégré l'aspect social dans sa démarche de développement qui trouve son fondement dans le respect et la promotion des principes de justice sociale et de solidarité nationale. Au lendemain de son indépendance, et devant la grave situation qui prévalait, le souci de l'État a été la création d'emplois, l'introduction de la scolarisation obligatoire et gratuite de tous les enfants, la multiplication des infrastructures sanitaires et leur dotation de moyens appropriés pour assurer une couverture sanitaire gratuite et enfin, la mise en place d'un système de sécurité sociale au bénéfice de la quasi-totalité de la population.

Cette politique a eu un effet bénéfique et entraîné une amélioration sensible des indicateurs sociaux, puisque les effectifs d'enfants scolarisés dans les différents cycles ont augmenté et la scolarisation des filles a nettement progressé; la couverture sanitaire s'est rapidement développée, entraînant une diminution de la prévalence de maladies endémi-

ques sous l'effet d'un meilleur accès aux soins des populations, de leur gratuité et des investissements consentis dans les infrastructures de distribution d'eau potable et des réseaux d'assainissement.

Très attaché à préserver ces acquis, mon pays a maintenu, malgré les difficultés financières rencontrées, cette politique sociale, améliorant encore davantage les indicateurs sociaux sus-mentionnés. Le même attachement le lie, par ailleurs, aux engagements pris à Copenhague qu'il s'efforce de mettre en oeuvre à travers des politiques et des programmes renforcés, axés notamment.

Premièrement, sur la lutte contre la pauvreté, dans le cadre de laquelle nous signalerons la substitution du soutien aux revenus des catégories les plus défavorisées à celui des prix de produits de large consommation, l'application de nouveaux dispositifs tels l'allocation forfaitaire de solidarité et l'indemnité d'activité d'intérêt général ainsi que la création de l'Agence de développement social qui a, entre autres missions, la promotion, la sélection et le financement des actions et interventions en faveur des populations les plus démunies et du développement communautaire. En outre, l'aide sociale de l'État, qui n'est d'ailleurs pas nouvelle, s'étend aussi aux handicapés adultes et aux personnes âgées. De même, les avantages de la sécurité sociale qui couvre 80 % de la population, c'est-à-dire toutes les personnes exerçant une activité, salariée ou non, y compris les employés par les particuliers, sont également élargis aux sans-revenus, étudiants, handicapés et veuves.

Deuxièmement, la création d'emplois et de formation professionnelle des jeunes par, entre autres, la mise en place de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, chargée de conseiller et d'accompagner les jeunes promoteurs. Elle gère également le Fonds national de soutien à l'emploi des jeunes. Outre ces actions, de nombreux dispositifs ont été mis en place dans le but de faire acquérir une expérience professionnelle et de développer les capacités des jeunes, de procurer des emplois ne nécessitant pas d'équipement important, d'aider enfin à la création de microentreprises et de développer le microcrédit.

Par ailleurs et concernant les objectifs fixés pour l'an 2000, il y a lieu d'indiquer qu'un certain nombre d'entre eux sont d'ores et déjà atteints. Il s'agit notamment de l'espérance de vie, de la baisse de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, de l'accès aux soins de santé primaire qui est acquis à 98 %. De même, et grâce à la politique de l'éducation pour tous, l'accès universel à l'éducation de base pour tous les enfants et celui de la fréquentation

du cycle primaire, y compris pour les filles, a été atteint dès 1996.

L'Algérie a des raisons d'exprimer quelque satisfaction d'avoir été en mesure de poursuivre sa politique sociale malgré les difficultés et les épreuves rencontrées. Mais elle garde lucidement à l'esprit que des contraintes ont pesé sur la pleine réalisation des résultats du Sommet pour la concrétisation desquels elle a identifié de nouveaux programmes et arrêté des objectifs pour la période 2000-2005, au double plan économique et social.

Tel qu'il se présente, le bilan ne semble pas être à la hauteur des espoirs générés par le Sommet social de 1995. La communauté internationale devrait donc saisir l'occasion de la tenue de la session extraordinaire, en l'an 2000, pour réaffirmer les engagements pris à Copenhague. En dépit de leurs ressources limitées, des difficultés innombrables qui sont les leurs et des immenses besoins qu'ils connaissent et qui ne cessent d'ailleurs de croître, les pays en développement auront déployé des efforts considérables pour s'acquitter de leur part d'engagements. Néanmoins, ces efforts resteront vains s'ils n'étaient adéquatement soutenus par leurs partenaires de développement qui doivent, eux-aussi, honorer leurs engagements, conformément à l'esprit et à la lettre de Copenhague.

Au seuil d'un nouveau millénaire, la lutte contre la pauvreté s'impose à l'évidence comme le défi principal que la communauté internationale se doit de relever solidairement.

M. Mabilangan (Philippines) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord indiquer que nous nous associons à la déclaration du Président du Groupe des 77 et de la Chine.

C'est un grand plaisir pour moi que de participer aux délibérations de l'Assemblée sur la mise en oeuvre au plan international des résultats du Sommet mondial pour le développement social et sur les préparatifs de la session extraordinaire de l'an 2000 chargée non seulement d'évaluer les progrès accomplis, mais également de lancer de nouvelles initiatives destinées à accélérer la mise en oeuvre des engagements du Sommet social de Copenhague. C'est opportun, car notre monde entre dans un nouveau millénaire. Nous examinerons les résultats de nos initiatives individuelles et collectives, élaborées au Sommet de Copenhague pour le développement social et qui visent à construire un monde meilleur, prospère et tourné vers le progrès, pour le bien de l'humanité.

Dans le cadre des préparatifs de cette session extraordinaire, nos pays se sont lancés dans une évaluation difficile mais nécessaire de nos activités nationales de mise en oeuvre des engagements du Sommet social. Ici, à l'Organisation des Nations Unies, nos préparatifs ont commencé à s'accélérer avec la récente clôture de la réunion de fond intersessions du Comité préparatoire qui a examiné des propositions de mise en oeuvre des engagements et du Programme d'action du Sommet.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts inlassables et novateurs du Président du Comité préparatoire, l'Ambassadeur Cristián Maqueieira, en vue de faire avancer le processus préparatoire et de trouver des solutions aux points de divergence. Nous voudrions redire notre confiance dans sa capacité à faire en sorte que cette session extraordinaire soit couronnée de succès.

Nous voudrions également saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance au Secrétariat d'avoir fourni rapidement les documents importants au cours des séances précédentes du Comité préparatoire. Le rôle du Secrétariat sera décisif dans la fourniture de données intégrées sur les progrès et difficultés dans la mise en oeuvre des engagements du Sommet social. Nous espérons voir le Secrétariat continuer de prendre des mesures réalistes et efficaces qui accéléreront la mise en oeuvre de ces engagements.

Nos débats lors de la session de fond du Comité préparatoire de la session extraordinaire ont porté sur les 10 engagements et sur le Programme d'action du Sommet de Copenhague, et ont souligné le fait que les éléments figurant dans la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague ne doivent pas être renégociés. Nous pensons qu'il y aurait lieu de reporter le débat sur l'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre de ces engagements en attendant de recevoir de tous les pays les évaluations de leur mise en oeuvre de ces engagements et une évaluation intégrée de la mise en oeuvre des engagements de Copenhague par le Secrétariat.

La pertinence et l'efficacité des initiatives nouvelles proposées pour la mise en oeuvre de ces engagements dépendront des résultats de cette évaluation, pour ce qui concerne les pays en développement, mais des problèmes inquiétants demeurent. Par exemple, le *Rapport sur le développement humain* publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) montre que le monde continue d'être en proie à la pauvreté, à la malnutrition, à l'analphabétisme et à la maladie. Le PNUD indique que plus d'un milliard de personnes vivent dans la pauvreté absolue et que la majorité sont des femmes. Un milliard de

personnes vivent sans un logement décent, et dans les pays les moins avancés, plus d'un nouveau-né sur 10 meurt à la naissance ou avant son premier anniversaire. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, près d'un milliard de personnes, dont les deux tiers sont des femmes, aborderont le XXIe siècle incapables de lire un livre ou de signer leur nom. Le Secrétaire général signale que près de 2 millions d'enfants sont victimes de conflits armés, et 300 000 autres, qui sont des enfants soldats, pourraient faire partie de ceux qui seront marqués à vie physiquement, psychologiquement et moralement par leurs expériences du temps de guerre et de conflit. Ce ne sont pas des indicateurs très encourageants de la situation sociale dans le monde, ils n'indiquent non plus des progrès sensibles dans les mesures que nous avons prises pour introduire le développement social dans toutes les parties du monde.

Dans le cadre de l'évaluation de la mise en oeuvre des résultats du Sommet social mondial, les Philippines souhaitent que des efforts concertés soient menés pour créer un environnement favorable permettant d'offrir à tous un accès équitable au revenu, aux ressources et aux services sociaux. Nous souhaitons que des initiatives sérieuses soient prises pour éliminer la pauvreté, des initiatives se rapportant à la fois au plein-emploi, à l'accès aux services de santé et d'éducation, à l'égalité entre hommes et femmes, et à la mise à disposition de ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du développement social, même en période de crise financière ou de restrictions budgétaires. À cet égard, les Philippines souhaitent que les pays développés atteignent l'objectif convenu, qui est de consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement. Nous souhaitons que des taux d'intérêt préférentiels soient appliqués pour les programmes de développement social et que l'on pense sérieusement à trouver une solution durable au problème de la dette.

Le Gouvernement philippin est fermement résolu à donner effet aux résultats du Sommet de Copenhague. Des efforts de collaboration ont été engagés avec les organisations non gouvernementales et la société civile en vue de réaliser un développement humain durable. Le Gouvernement a continué de mettre en oeuvre un cadre intégré d'allègement de la pauvreté centré sur l'être humain et fondé sur un processus de consultation et d'édification d'un consensus entre les différentes parties. Il a continué à appliquer un système de croissance basé sur l'emploi intensif, qui a entraîné un accroissement du produit national brut du pays. Il a promulgué et adopté des lois pour empêcher l'exploitation de la main-d'oeuvre infantile, améliorer la condition des femmes dans la population active et garantir la protection des travailleurs à l'étranger, en particulier des

femmes. Il a créé les «flagship programmes on livelihood» (programmes pilotes concernant les moyens d'existence), dont le but est d'offrir des services de microfinancement à 2 millions de ménages parmi les plus pauvres d'ici à l'an 2001. En somme, les Philippines ont continué et continueront de s'employer à créer un environnement politique, économique et socioculturel qui, nous l'espérons, permettra aux citoyens de réaliser un minimum de développement humain.

Alors que nous évaluons les progrès accomplis pour donner effet aux résultats du Sommet social de Copenhague, il est nécessaire d'élaborer des normes communes grâce à la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer nos progrès.

Pour terminer, je tiens à dire que les Philippines honoreront leurs engagements à l'égard du développement social en collaboration avec tous les membres de la communauté internationale, sans jamais oublier que les besoins et les préoccupations de toutes les entités et de tous les individus de ce monde doivent être examinés de façon appropriée. Le développement social, en cette période d'interdépendance et de mondialisation croissantes, ne doit pas uniquement profiter à quelques individus ou à un groupe choisi d'États. Le développement social doit profiter aux peuples de toutes les nations dans le noble espoir d'édifier un monde meilleur pour nous tous et pour les générations futures.

M. Bivero (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Souscrivant aux déclarations faites par le Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le Mexique au nom du Groupe de Rio, le Venezuela souhaite souligner la priorité qu'il accorde aux questions sociales, au plan tant national qu'international.

Nous nous félicitons de l'importance cruciale que les questions sociales ont acquise dans les travaux de notre Organisation, et des engagements pris par la communauté internationale dans ce domaine important du développement. Le Sommet mondial sur le développement social constitue juste un point de départ pour un processus dans lequel le développement est finalement lié à sa dimension essentiellement humaine et sociale. En souscrivant à la Déclaration et au Programme d'action de Copenhague, le Venezuela a pris l'engagement de tout mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs de justice, de paix et d'équité sociale promus par ces documents.

Qu'il me soit permis de présenter à l'Assemblée une ébauche des initiatives prises par le Gouvernement vénézué-

lien au cours des derniers mois, sur la base du principe selon lequel le développement économique doit être un développement qui se fait dans l'harmonie sociale, sans exclusion, et qui suscite une croissance qualitative et soutenue sur le plan du développement humain. Pour l'actuel Gouvernement vénézuélien, l'être humain est le sujet et l'objet des politiques de développement. La politique sociale recevra donc l'attention prioritaire qu'exigent les réalités de notre pays, où 80 % de la population vivent dans la pauvreté. Face à ce fait, nous ne pouvons pas nous contenter de formules traditionnelles pour relever les défis de l'éducation, de la santé, du logement et de l'emploi. Il faut un engagement politique permettant de promouvoir, dans la démocratie, une révision fondamentale et intégrée de nos institutions, de nos politiques et de nos attitudes de citoyens.

La première étape de ce processus s'accomplit actuellement par la réforme constitutionnelle, processus dont a longuement parlé le Président du Venezuela dans son allocution à la séance plénière de cette Assemblée, le 21 septembre dernier. En même temps, on a adopté un programme économique de transition pour le biennium 1999-2000, qui met l'accent sur la stabilisation macroéconomique, considérée comme la base de la relance économique, du contrôle de l'inflation — dont les effets sociaux sont dévastateurs —, de la création de nouvelles sources d'emploi et de l'amélioration de la qualité de l'emploi.

Dans ce contexte, le Venezuela se propose d'appliquer une politique sociale axée sur la transformation des relations entre l'économique et le social. Cette politique ouvrirait l'économie aux forces du marché tout en revalorisant la contribution de l'action sociale. Nous entendons aussi réduire progressivement les déséquilibres et les inégalités propres à la situation actuelle, et transformer les relations entre l'État et la société civile, en favorisant une meilleure participation des communautés aux efforts de développement aux niveaux local et régional.

Pour faire face à l'urgence sociale que nous connaissons, il est envisagé de mettre en place un réseau d'appui social régional, municipal et local afin d'appuyer et garantir l'efficacité de la coordination des efforts de gestion dans le domaine social en vue d'exécuter immédiatement une série de mesures destinées à rétablir la jouissance des droits de l'homme les plus fondamentaux pour les couches socialement les plus marginalisées, à savoir les familles vivant dans la pauvreté absolue, dans l'indigence, dans l'abandon et exposées aux risques sociaux, ainsi que les enfants, les adolescents, les travailleurs migrants, les femmes chefs de famille et les populations autochtones.

M. Alimov (Tadjikistan), Vice-Président, assume la présidence.

Nous avons également conçu des programmes complémentaires, tels que le système national de sélection des bénéficiaires, visant à faire parvenir une assistance souple, transparente et décentralisée aux familles les plus nécessiteuses, ou le système de suivi et d'évaluation des politiques et des programmes sociaux, visant à évaluer en permanence l'efficacité réelle des politiques et des investissements publics dans le domaine social.

Nous avons lancé des programmes compensatoires ayant pour cible : les groupes de population les plus démunis; les familles, qui sont considérées comme l'unité de base de la société; l'éducation; l'amélioration des perspectives d'emploi; le renforcement de la société civile, afin d'élargir ses possibilités de participation. Il convient de mentionner en particulier le Plan Bolívar 2000, lancé par la présidence de la République, qui met au service de la population les ressources et capacités professionnelles et logistiques des forces armées dans le cadre d'un programme de services sociaux intégrés, centré notamment sur des activités d'assistance visant à répondre aux besoins fondamentaux de la population, ainsi que de restauration des infrastructures d'aide sociale.

Enfin, nous avons conçu un ensemble de programmes considérés comme essentiels pour apporter des solutions à moyen et long termes aux problèmes sociaux de la population en général et des plus nécessiteux en particulier. Ces programmes pivots portent sur : la participation sociale; les enfants en situation de risque social; l'aide aux étudiants; une banque pour les femmes; les pupilles de l'État; les écoles bolivariennes; les écoles techniques et industrielles; le Programme scolaire unique; le plan national de logement; et le Fonds social unique. Ce dernier recevra une partie des recettes fiscales excédentaires afin d'équilibrer les investissements sociaux avec la stabilisation macroéconomique et l'amortissement de la dette extérieure, qui font figure de priorités budgétaires.

L'éducation, la santé, le développement social, le logement et la production sont les secteurs sur lesquels s'appuiera le processus de développement au Venezuela. Des projets stratégiques devant orienter la formulation et l'application des politiques de l'État ont été élaborés dans chacun de ces secteurs. C'est un défi qui doit mobiliser l'ensemble de la société vénézuélienne. Notre objectif est de créer les bases à moyen terme d'une économie autonome, compétitive mais aussi humanitaire.

Cette tâche est et restera avant tout notre responsabilité propre. C'est ainsi que nous l'envisageons et c'est ainsi que nous comptons aller de l'avant. Toutefois, nous accueillons volontiers la coopération et la solidarité internationales, car l'expérience du Venezuela ne diffère pas de celle de nombreux autres pays et les solutions que nous cherchons à apporter à nos problèmes peuvent certainement bénéficier des modèles et des expériences de pays étrangers par ce qui a été l'une des aspirations politiques les plus profondément ressenties de l'histoire contemporaine.

Pour conclure, je réaffirme l'engagement du Venezuela envers le Programme d'action de Copenhague et je suis convaincu que la communauté internationale coopérera véritablement de manière à ce que tous, gouvernements et société civile, contribuent à réaliser les objectifs qu'il contient et à ouvrir de nouveaux horizons d'espoir pour l'humanité.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : La Déclaration et le Programme d'action de Copenhague qui ont été adoptés en 1995, au Sommet mondial pour le développement social ont établi un plan détaillé d'actions à entreprendre par les États, la société civile et les organisations internationales en vue de réaliser le développement social pour tous. En juin 2000, l'Assemblée générale tiendra une session extraordinaire pour faire le bilan de leur application.

Le processus d'examen a déjà commencé. La première session de fond du Comité préparatoire, qui a eu lieu en mai dernier, et les réunions intersessions, qui se sont tenues en août, ont essentiellement porté sur les questions de fond ainsi que sur les questions d'organisation. Au cours de ces réunions, nous avons demandé au Secrétaire général de soumettre un certain nombre de rapports afin de nous aider à évaluer l'efficacité de l'application des engagements de Copenhague à ce jour et à déterminer les domaines d'action prioritaires où les objectifs fixés n'ont pas encore été atteints.

Nous sommes aujourd'hui saisis du rapport du Secrétaire général A/54/220 sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social qui contient des informations mises à jour sur la mise en oeuvre des résultats du Sommet et sur les préparatifs en vue de la session extraordinaire. Je félicite le Secrétaire général pour son rapport à la fois concis et riche d'informations. Nous prenons également note du rapport sur la première session du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives.

L'an dernier, le Bangladesh a exposé en détail, à plusieurs reprises, les mesures qui, à son avis, devaient être prises au plan national et international pour donner suite totalement aux engagements de Copenhague. En particulier, au cours de la réunion du Comité préparatoire qui s'est tenue en mai dernier, nous avons clairement indiqué quelles étaient les mesures spécifiques à prendre pour donner suite aux 10 engagements de Copenhague. Je ne vais pas revenir aujourd'hui sur tous les points que nous avons soulignés. Je me contenterai plutôt de mentionner les principaux domaines sur lesquels nous devons mettre l'accent.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de créer un environnement propice. Si les capacités nationales sont inadéquates; si la menace que font peser le crime, la corruption et le trafic de drogues est écrasante; si certains individus et groupes ne peuvent jouir de leurs droits; s'il n'existe pas de législation pertinente pour le développement social, alors l'environnement restera défavorable. Les gouvernements des pays en développement s'efforcent de surmonter ces obstacles. Leurs efforts devront être appuyés par des mesures internationales; par une coopération et un partenariat véritables entre tous les acteurs du développement; par une meilleure coordination entre l'ONU, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce en vue de réaliser le développement social; par une réforme de l'architecture financière internationale; par un meilleur accès aux marchés pour les produits des pays en développement; par le respect des engagements pris au titre de l'aide publique au développement; par l'allègement de la dette et les transferts de technologies.

Ce sont les pays les moins avancés, avec leurs économies marginalisées, leurs infrastructures limitées et leurs capacités nationales faibles, qui ont le plus besoin de ces mesures, lesquelles devraient leur permettre de réaliser le développement social. Ce point a été reconnu à Copenhague et appelle un suivi très attentif. Les pays les moins avancés souffrent également du coût social de l'ajustement structurel. Il faut que l'ajustement structurel soit désormais centré sur l'être humain et qu'il évite donc d'imposer, en période de crise économique, des compressions budgétaires dans des domaines essentiels au développement social. Il faut aussi maintenir et élargir les filets de sécurité sociale et s'assurer que les femmes et les enfants n'ont pas à supporter les conséquences les plus lourdes de cet ajustement. La sécurité humaine est en danger si les programmes d'ajustement structurel n'incluent pas des objectifs de développement social.

Nous devons nous attaquer aux effets négatifs de la mondialisation sur le développement social. Nous devons

veiller à ne pas augmenter, au nom de l'ouverture des marchés et des sociétés, les disparités à l'intérieur de chaque société et entre les sociétés, à ne pas marginaliser davantage les groupes les plus faibles et les plus vulnérables, et à ne pas réaffecter les ressources d'une manière qui annulerait les acquis du développement social.

Il faut s'efforcer d'éliminer la pauvreté en appliquant pleinement les engagements qui ont été contractés. Nous devons nous attaquer à la propagation endémique de la pauvreté. La féminisation de la pauvreté nous préoccupe tout particulièrement. Le meilleur moyen de réduire la pauvreté passe par le renforcement du pouvoir d'action des populations en fournissant des services sociaux de base; en assurant une meilleure répartition des revenus; en réduisant l'écart entre les riches et les pauvres; en protégeant les pauvres en période d'instabilité économique; et en aidant les pauvres à s'aider eux-mêmes, grâce, par exemple, au micro-crédit ou en les faisant participer à la formulation et à la mise en oeuvre de programmes d'élimination de la pauvreté. Il faut absolument traiter du problème de la pauvreté rurale en développant les infrastructures rurales, en améliorant les services dans les zones rurales et les travaux publics servant le développement rural.

Nous avons vu que le manque de ressources est un des principaux obstacles à l'application totale des engagements de Copenhague. Il faut augmenter les ressources consacrées au développement social. Dans le même temps, il faut utiliser les ressources existantes de façon novatrice et efficace afin d'obtenir de meilleurs résultats et d'accroître la rentabilité. Nous pensons qu'il faut instituer des taux préférentiels pour les prêts portant sur des projets de développement social. L'Initiative 20/20 ne doit pas donner lieu à de nouvelles conditions, mais plutôt viser à assurer une augmentation des ressources pour le développement social.

La participation active de la société civile et du secteur privé doit venir compléter le travail effectué par les gouvernements et les organisations internationales pour promouvoir le développement social. Les meilleurs résultats peuvent être obtenus grâce à un partenariat efficace entre les gouvernements et la société civile ainsi qu'en coordonnant les efforts des parties concernées au sein de la société civile.

La coopération régionale peut jouer un rôle efficace s'agissant de promouvoir le développement social. Dans notre région, l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) a prévu de rédiger une charte sociale pour définir une approche régionale en matière de développement social. Les pays de l'ASACR ont en outre lancé un programme à l'échelle de la région pour mettre en oeuvre

la Déclaration de Dhaka de 1993 sur l'élimination de la pauvreté. Les commissions régionales revêtent également une importance considérable. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a adopté un programme d'action régional qui fournit aux pays de la région des directives en matière de développement social.

Avant de terminer, je forme l'espoir que le processus d'examen de Copenhague sera à la hauteur de nos attentes et qu'il marquera une nouvelle étape décisive dans la promotion du développement social à travers le monde.

M. Li Hyong Chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord prendre note du rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social, publié sous la cote A/54/220, et lui exprimer toute ma gratitude pour ce rapport, qu'il a présenté aux Membres de l'Assemblée générale à la présente session.

Au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis la tenue du Sommet et depuis l'adoption de la Déclaration de Copenhague et du Programme d'action, des efforts soutenus ont été déployés aux niveaux national, régional et international en vue d'atteindre les trois principaux objectifs de développement social énoncés lors du Sommet, à savoir : l'éradication de la pauvreté, l'élimination du chômage et l'intégration sociale.

De nombreux pays se sont employés à résoudre les problèmes liés au développement social en tenant compte des conditions qui leur sont propres, et les organismes et programmes du système des Nations Unies ont joué un rôle actif dans les efforts faits au plan international pour mettre en oeuvre le Programme d'action. Au cours de ses réunions, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a en particulier examiné la question de l'élimination de la pauvreté en tant que point important de l'ordre du jour et elle a adopté des mesures pragmatiques détaillées à ce sujet.

Si tous ces efforts ont contribué à promouvoir une prise de conscience par la communauté internationale des questions du développement social, nous savons tous néanmoins que ce qui a été réalisé jusqu'à présent est loin de répondre à nos attentes. La pauvreté et le chômage qui sont les principaux défis à relever en matière de développement social, se sont aggravés dans de nombreux pays. Sur le plan mondial, le nombre de personnes vivant en-deçà du seuil de pauvreté extrême est passé de 1 milliard à l'époque du Sommet à 1,3 milliard aujourd'hui et le nombre de chô-

meurs et de sous-employés dépasse aujourd'hui 1 milliard de personnes.

Il est évident que les causes profondes de ces problèmes n'ont toujours pas été résolues. Il conviendra d'analyser la situation de manière approfondie et de prendre de nouvelles initiatives et mesures pour résoudre ces problèmes à la présente session et à la session extraordinaire qui aura lieu en l'an 2000.

Ma délégation est d'avis que les principaux problèmes en matière de développement social trouvent leur origine dans les relations économiques internationales actuellement inéquitables qui font obstacle à la croissance économique des pays en développement. Le développement social est directement lié au développement économique. Par conséquent, il est indispensable d'éliminer les inégalités qui existent entre les pays du monde et d'assurer une croissance économique globale pour parvenir, en fin de compte, à réaliser le développement social dans le monde entier.

Toutefois, certains pays développés continuent de prendre des mesures économiques unilatérales et partiales en faisant par exemple des investissements à haut rendement et en menant des politiques protectionnistes; ce qui entraîne de lourdes pertes pour les pays en développement dans les domaines de l'économie et du commerce.

De ce fait, l'écart entre les pays riches et les pays pauvres ne cesse de se creuser. À l'heure actuelle, on estime que les pays développés, avec un cinquième de la population mondiale, accaparent 82 % des marchés d'exportation du monde et que 86 % de la production brute mondiale provient de ces pays, alors que 80 % des personnes vivant en-deçà du seuil de pauvreté extrême se trouvent dans les pays en développement.

Les pays en développement, qui sont confrontés à une stagnation économique à laquelle s'ajoute le problème de la dette, ont peu de ressources à consacrer au développement social. En outre, les différends et les conflits persistants en cours dans plusieurs régions du monde créent aux pays en développement des difficultés complémentaires qui entravent leurs activités de développement social.

Certains pays n'hésitent pas à exercer des pressions politiques et économiques, voire à recourir à des actions militaires, sous le prétexte de régler des différends. Cela a des conséquences négatives et cause de graves problèmes aux pays en proie à des conflits et aux pays voisins.

À l'approche du XXIe siècle, l'humanité aspire maintenant plus que jamais à vivre dans un monde pacifique et prospère, affranchi de tous les problèmes sociaux. Pour répondre à ces attentes, il importe avant tout d'établir des relations économiques internationales fondées sur les principes de l'indépendance, de l'égalité et du bénéfice mutuel.

À cette fin, les pays développés devraient s'abstenir de poursuivre leurs propres intérêts par le biais d'investissements hautement profitables dans les pays en développement et ils devraient apporter leur concours de manière concrète, en aidant ces pays à mettre en place des économies autosuffisantes et à assurer une croissance économique durable. D'autre part, ces pays devraient mettre fin à leurs politiques protectionnistes et accorder toute l'attention voulue à résoudre le problème de la dette des pays en développement.

Entre-temps, il importe que les organismes et les programmes du système des Nations Unies fassent aussi ce qui leur appartient pour appuyer les États Membres dans leurs activités de développement social, en tenant compte avant tout des besoins des pays en développement. Il importe, en particulier, de veiller à ce que les pays développés honorent l'engagement qu'ils ont pris lors du Sommet mondial d'augmenter leur aide publique au développement pour fournir une base financière solide, qui permette l'exécution des activités des organisations du système des Nations Unies dans le domaine du développement social.

Il est indispensable de régler les différends pour créer un environnement propice au développement social. Nous pensons à cet égard qu'en adoptant des mesures visant à trouver une solution à un différend, il importe de tenir dûment compte de l'impact et des conséquences que ces mesures pourraient avoir sur le développement social des pays et régions concernés.

Pour réaliser le développement social, il est d'autant plus important que chaque État formule séparément ses politiques en matière de développement social. Étant donné que les conditions socioéconomiques et les niveaux de développement varient d'un pays à l'autre, tous les États devraient prendre la responsabilité d'élaborer leurs propres politiques en faveur du développement social en tenant compte des réalités concrètes et des conditions qui prévalent dans le pays même, et il faudrait veiller en particulier à ce que la population puisse recueillir les fruits de la croissance économique et des politiques sociales dans des conditions d'égalité et ce, sans aucune discrimination.

Le Gouvernement de notre République a toujours mené une politique axée sur la création d'emplois, la dispense de traitements médicaux gratuits et une éducation gratuite pour tous, en dépit des graves difficultés économiques qui résultent momentanément des blocus économiques imposés par des forces étrangères et des catastrophes naturelles qui se sont abattues pendant plusieurs années consécutives.

Pour terminer, ma délégation exprime l'espoir que la présente session et la prochaine session extraordinaire nous donneront la possibilité de rechercher des initiatives pratiques plus efficaces pour mettre en oeuvre le Programme d'action adopté lors du Sommet.

M. Dlamini (Swaziland) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je me félicite de l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à l'Assemblée générale sur le point 37 de l'ordre du jour intitulé «Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social» ainsi que sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale à venir.

En outre, ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant du Guyana au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous savons gré au Secrétaire général du rapport qu'il a présenté sur cette question (A/54/220), qui contient des informations actualisées sur la suite donnée au Sommet et sur les préparatifs de la session extraordinaire consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial et à l'examen de nouvelles initiatives, qui doit se tenir du 26 au 30 juin 2000 à Genève. Je voudrais réaffirmer l'engagement du Royaume du Swaziland face à ce processus destiné à relever les défis auxquels doivent faire face nos pays et l'Organisation dans le règlement des problèmes internationaux de caractère économique, social, culturel ou humanitaire et dans la promotion et l'encouragement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Les observations faites au cours des réunions préliminaires du Comité préparatoire de la session extraordinaire, à savoir que le processus de mise en oeuvre des objectifs fixés à Copenhague progresse à une vitesse et avec un succès variable avec, dans plusieurs pays, des indications encourageantes au niveau des statistiques du chômage et de la pauvreté, démontrent que les capacités des pays diffèrent. Il est inutile de dire, par conséquent, que les pays qui ont enregistré des progrès sont essentiellement des pays déve-

loppés. Alors que beaucoup de pays en développement, y compris le Royaume du Swaziland, ont procédé à d'importantes réformes de leurs politiques, leur capacité de mettre en oeuvre ces politiques est considérablement réduite malgré leur forte volonté de réussir.

Les données rassemblées lors de la première réunion du Comité préparatoire, qui sont fondées sur les rapports de gouvernements nationaux, indiquent qu'il reste encore beaucoup à faire face à l'impact de la mondialisation sur le développement social. Ce point est particulièrement pertinent si l'on considère que le contexte économique et social international continue d'être défavorable au monde en développement et que l'écart entre pays développés et pays en développement continue de s'élargir. De nombreux pays en développement continuent de connaître de grandes difficultés dans leurs efforts pour s'intégrer effectivement à l'économie mondiale, ce qui les expose aux retombées négatives de la mondialisation. Ce processus a eu des répercussions négatives, au lieu des incidences positives prévues, sur le commerce et les finances, ainsi que sur les aspirations de nos pays en matière de développement social et culturel. C'est pourquoi ma délégation trouve judicieuse la demande adressée au Secrétaire général, ainsi qu'aux institutions spécialisées, aux fonds et aux programmes compétents du système des Nations Unies, de faire un bilan des effets de la mondialisation sur le développement social, compte tenu des rapports des gouvernements nationaux.

On s'accorde généralement à penser que la stabilité future du monde dépendra de la capacité de la communauté internationale d'accroître la dynamique en matière de développement économique et de la capacité des gouvernements nationaux d'améliorer la prestation des services sociaux essentiels, comme la santé et l'éducation, et de créer des emplois. La promotion d'un rythme de croissance et de développement accéléré dans les pays en développement devrait permettre d'éliminer la pauvreté.

Sur la base des engagements pris à Copenhague, la plupart des pays en développement se sont employés au niveau national à assumer leurs principales responsabilités. Toutefois, ces efforts des pays en développement pour respecter pleinement leurs engagements sont entravés par l'insuffisance de ressources externes nécessaires. Il est clair que les objectifs ne pourront être atteints si toutes nos ressources passent à la reformulation de stratégies et de politiques, sans qu'il reste suffisamment de fonds pour l'application des programmes. L'ONU est donc l'organe le mieux à même de renforcer l'appui dont ont besoin les pays en développement de la part du reste de la communauté internationale.

À cet égard, il est impératif que la communauté internationale envisage d'adopter de nouvelles méthodes de coopération internationale en matière de développement, fondées sur la croissance, la stabilité et l'équité, avec la participation et l'intégration totales des pays en développement au processus de mondialisation de l'économie.

La lenteur pénible des progrès enregistrés par la plupart des pays en développement à cet égard suffit à prouver que la plupart d'entre eux n'ont pas tiré profit de la mondialisation, même si l'on reconnaît que d'autres facteurs interviennent dans la lenteur des progrès. En dépit des engagements contractés à Copenhague en matière de coopération et d'aide, l'appui des pays développés a généralement tardé à se matérialiser. On a même enregistré une baisse de l'aide publique au développement, qui est descendue au-dessous de 0,22 % du produit intérieur brut, ce qui représente moins d'un tiers du taux de 0,7 % fixé comme objectif par l'ONU.

Je dois ici lancer une mise en garde : si on n'assiste pas à un retournement de situation, de manière à se conformer aux objectifs convenus sur le plan international en matière d'aide publique au développement et aux engagements pris de fournir des ressources supplémentaires, les objectifs du Sommet de Copenhague seront un fiasco qui, par conséquent, discréditera tous les efforts de l'ONU en matière de développement social en cours.

En tenant compte de tous ces facteurs, l'Assemblée générale devrait aussi, au cours de la prochaine session extraordinaire, trouver des solutions au manque de moyens des pays de faire face aux catastrophes naturelles, aux conséquences désastreuses et à l'effet néfaste des fréquents changements climatiques et de la sécheresse. Encore une fois, les pays en développement se trouvent souvent mal préparés et durement touchés, n'ayant d'autre choix que d'affecter à la reconstruction les très maigres ressources dont ils disposent.

Je voudrais terminer en soulignant encore une fois que la plupart de nos pays en développement ont pris les devants s'agissant d'aborder leurs problèmes, et qu'ils ont toujours besoin d'un engagement de la communauté internationale à aider les pays en développement à créer des capacités nationales, à mobiliser des ressources, à financer des projets et à bénéficier du transfert de technologie, et à les aider aussi en annulant la dette. C'est alors que des progrès pourront être réalisés dans la lutte pour l'élimination de la pauvreté. Ma délégation espère donc voir se pencher sur ces problèmes la session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui aura lieu à Genève et sera consacrée à la mise en

oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives.

M. Ka (Sénégal) : La Déclaration de Copenhague sur le développement social adoptée, il y a quatre ans, notait :

«Nous assistons un peu partout dans le monde à l'expansion de la prospérité pour les uns, mais malheureusement aussi à l'expansion d'une pauvreté sans nom pour les autres. Cette contradiction flagrante est inacceptable et il faut y porter remède de toute urgence.» (A/CONF/166/9, par. 13)

L'actualité et la pertinence de ce diagnostic relèvent de l'évidence. Pourtant, la richesse des nations a décuplé durant ces 50 dernières années et les échanges internationaux ont cru de manière exponentielle.

Le défi majeur à relever, en ce siècle évanescent, est, et demeure celui de la pauvreté, thème central du Sommet mondial de Copenhague. Notre action commune, aux niveaux national et mondial, devrait porter sur la mise en oeuvre des 10 engagements auxquels nos chefs d'État et de gouvernement avaient souscrit.

Les objectifs stratégiques de ces engagements pris librement par 186 États sont encore loin d'avoir connu des progrès tangibles. Ma délégation se félicite cependant que l'Organisation des Nations Unies et l'ensemble des institutions internationales, y compris celles de Bretton Woods, aient recentré leurs priorités sur les questions de développement social. Ce changement de perspective est salutaire. Et il importe, à présent, qu'il se traduise en actes concrets, par l'allocation de ressources suffisantes pour la réalisation des objectifs consensuels de Copenhague.

En ce qui le concerne, mon pays, le Sénégal, dans la limite de ses moyens et dans un contexte économique peu favorable, s'est employé à mettre en oeuvre son Programme national de lutte contre la pauvreté, avec l'apport de ses partenaires au développement. Adopté en 1997, au terme d'un processus de concertation élargi aux collectivités décentralisées, à la société civile, au secteur privé et aux donateurs, ce Programme vise à améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies par : l'accroissement des revenus des pauvres à travers la promotion de la microentreprise et d'activités génératrices de revenus; l'amélioration de la couverture des besoins sociaux de base; la mise en place d'un système permanent de suivi des conditions de vie des ménages.

Pour réduire sensiblement la pauvreté, mon gouvernement s'emploie à réformer son économie, à accélérer la croissance et à créer un environnement propice au développement du secteur privé dont la contribution à la lutte contre la pauvreté devrait être prise en considération. Mon gouvernement met un accent particulier sur la valorisation des ressources humaines, sur l'éducation de base et la décentralisation des services de santé. Il privilégie une approche globale, intégrée et participative dans la mise en oeuvre du Programme national et des programmes sectoriels de lutte contre la pauvreté. Mon gouvernement vient également de créer un Fonds national d'action pour l'emploi qui vise, entre autres, à réduire la pression du chômage, à promouvoir l'emploi local et celui de groupes défavorisés. Le neuvième Plan national de développement économique et social du Sénégal, en cours de réalisation accorde une haute priorité à la lutte contre la pauvreté, à la promotion de l'emploi productif et à l'intégration sociale.

Nombreux sont les obstacles auxquels les pays en développement font face : la baisse de l'aide publique au développement, la faiblesse des investissements productifs directs, la dette et les difficultés d'accès des produits du Sud sur le marché mondial. S'y ajoutent les défis majeurs et inédits d'une mondialisation non encore maîtrisée. D'où l'urgence et la nécessité de mettre en oeuvre l'engagement 7 du Sommet de Copenhague sur l'Afrique et les pays les moins avancés.

Ma délégation se félicite de ce que le Comité préparatoire de la session extraordinaire de revue de Copenhague ait pris en considération tous ces paramètres. Le Rapport du Secrétaire général sur le suivi du Sommet mondial pour le développement social (A/54/220) reconnaît assez clairement que les progrès dans la lutte contre la pauvreté et le chômage ont été ralentis par les difficultés économiques auxquelles ont dû faire face nombre de pays, difficultés aggravées par la récente crise financière et les conflits notés ici et là en Afrique.

Aussi, comme l'a si bien relevé le Conseil économique et social, lors de sa session de fond de 1999, la communauté internationale a-t-elle un rôle déterminant à jouer dans le soutien à l'action menée pour éliminer la pauvreté, promouvoir l'emploi productif, réaliser l'égalité entre les sexes et mobiliser des ressources financières nouvelles et additionnelles en vue d'assurer la mise en oeuvre des objectifs de développement social convenus.

Mon gouvernement se félicite de l'offre du Gouvernement suisse visant à abriter la session extraordinaire d'éva-

luation Copenhague + 5 prévue à Genève du 26 au 30 juin de l'an 2000. Il exprime sa gratitude aux autorités helvétiques pour toutes les dispositions déjà prises ou envisagées afin d'assurer un plein succès à la session et de favoriser une bonne participation des pays en développement.

J'exprime également ma gratitude et mes encouragements au Président du Comité préparatoire, l'Ambassadeur, Représentant permanent adjoint du Chili, M. Cristián Maqueieira, pour son engagement personnel ainsi que sa disponibilité durant tout le processus de négociation.

L'accord obtenu récemment, le 21 septembre, sur les arrangements relatifs à la participation des organisations non gouvernementales à la session extraordinaire et sur les modalités de leur accréditation, augure des négociations apaisées sur les documents de fond. Ma délégation espère qu'au terme de la deuxième session de fond du Comité préparatoire en avril de l'an 2000, le Comité adoptera l'ensemble des documents en négociation, dans un esprit de concessions réciproques. Cet espoir est d'autant plus légitime que nous nous sommes tous accordés sur le caractère non négociable du Programme d'action et de la Déclaration de Copenhague.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : Il est particulièrement important d'examiner ce point à l'Assemblée générale car c'est la dernière fois que nous en discuterons avant la tenue de la session extraordinaire consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social en juin prochain. Cette occasion nous impose, sans doute, une obligation particulière d'examiner et d'évaluer des engagements pris il y a près de cinq ans et l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Programme d'action de Copenhague.

En 1982, 13 ans avant la tenue, en 1995, du Sommet de Copenhague, l'Égypte avait déjà reconnu la nécessité de formuler une stratégie intégrée de développement social en réponse au slogan lancé par le Président Moubarak, «L'Égypte de demain». Depuis lors, l'Égypte a entrepris une réforme de son économie et a mené des programmes d'ajustement structurel afin de réaliser une croissance économique qui permette d'améliorer le niveau de vie de la population égyptienne. En même temps, l'Égypte a créé des «filets de sécurité sociale» pour protéger les pauvres et les groupes vulnérables de notre société. Il n'est pas exagéré de dire que l'Égypte a commencé à mettre en oeuvre la plupart des obligations découlant du Sommet sur le développement social plusieurs années avant que le Sommet ne les ait formulées en 1995.

Nous nous astreignons en Égypte à tracer la carte du développement social, en prenant comme repères plusieurs points fondamentaux qui sont en harmonie avec les obligations de Copenhague. Nous nous employons ainsi à instaurer un meilleur équilibre entre développement économique et développement social; à améliorer le bien-être matériel et social de l'individu tout en appuyant les valeurs familiales afin de préserver le tissu social; à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes; à subvenir aux besoins fondamentaux de chaque citoyen; à supprimer les barrières qui empêchent la participation des groupes vulnérables et marginalisés aux activités sociales; à améliorer la condition des femmes et à assurer leur promotion continue et leur efficace participation aux activités de l'État et au service de la société; à améliorer le sort des enfants, car ils sont notre avenir et c'est pour eux que l'État donne la priorité aux plans de développement de la santé, de l'éducation et de l'environnement; à encourager les hommes d'affaires et les nantis à participer pleinement, par la voie de donations, à la mise en oeuvre des politiques de développement social.

L'Égypte a déployé d'intenses efforts pour réaliser des progrès sociaux qui mettent en pratique les engagements du Sommet. Elle a réservé près de 30 % de son budget au secteur social, surtout la santé, l'éducation, et les besoins fondamentaux de notre population. Cela dépasse de loin l'objectif fixé dans l'Initiative 20/20 adoptée au Sommet de Copenhague. Il resterait peut-être que la communauté des donateurs doive s'acquitter de ce qui lui incombe dans cette équation.

Mon rappel des obligations des pays donateurs m'amène à aborder une question vitale : l'élimination de la pauvreté, qui était l'une des premières priorités du Sommet de Copenhague, requérant la conjugaison des efforts tant nationaux qu'internationaux. Même si nous convenons que le développement social, l'amélioration des performances économiques et l'élimination de la pauvreté sont avant tout une responsabilité nationale, ils ne peuvent toutefois être réalisés qu'avec la volonté collective et les efforts convergents de la communauté internationale, tels qu'il est stipulé dans les principes et objectifs de Copenhague.

Les rapports de suivi présentés par le Secrétaire général mettent en exergue l'impossibilité d'atteindre certains chiffres ciblés dans le Programme d'action de Copenhague dans les délais convenus. Ils soulignent également que les progrès réalisés dans certains pays en développement dans les domaines du chômage et de la pauvreté ont été annulés du fait des problèmes économiques que connaissent ces pays à la suite de la crise des marchés financiers internationaux et d'autres développements pertinents.

Dans son intervention devant l'Assemblée générale, le Ministre égyptien des affaires étrangères a déclaré que la marginalisation de plus en plus grande du rôle des pays en développement sur la scène économique internationale — et en particulier du rôle des pays les moins avancés, dont la plupart se trouvent en Afrique — est un signe avant-coureur d'une nouvelle forme de confrontation entre le Nord et le Sud, conséquence d'injustes normes dans l'économie et le développement, qui risquent d'avoir une influence négative sur la stabilité internationale.

Le phénomène de la mondialisation, avec ses avantages et ses inconvénients, exige d'adopter des politiques qui tiennent compte des effets de ce phénomène sur le développement économique et social des États. Parce que l'Égypte l'a compris, et a saisi la nécessité de créer un mécanisme chargé d'examiner et d'évaluer les résultats de nos programmes de développement, avec leur succès et leurs échecs, elle a commencé à formuler un nouveau contrat social sous la forme d'une stratégie de développement social intégré en collaboration étroite entre l'État et la société civile.

Tout d'abord, une commission interministérielle chargée du développement social a été créée. En mai dernier, un colloque a été organisé sous le parrainage de notre Présidente de la République, et avec la participation de hauts responsables de l'État et d'experts nationaux et internationaux éminents, pour préparer un congrès national sur le développement social qui doit se tenir sous le parrainage du Président Moubarak. Nous attendons avec intérêt de pouvoir partager notre expérience avec la prochaine conférence d'examen des résultats du Sommet du développement social en l'an 2000.

L'Égypte qui préside le Groupe des 15 pour les économies des pays en développement a présenté également un document exprimant les vues du Groupe sur une stratégie globale en matière d'emploi, qui a été soumis à la quarante-septième session de l'Organisation internationale du Travail pour qu'elle en tienne compte dans son programme et au Conseil économique et social à sa dernière session. Cela devrait être pris en compte lors de notre prochain examen de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague et pour faire face aux effets sociaux négatifs de la mondialisation ainsi qu'aux crises des marchés financiers.

À l'approche de la session extraordinaire de l'Assemblée qui se tiendra pour suivre les résultats du Sommet mondial sur le développement social, nous devons conjuguer nos efforts pour la préparer et pour la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action du Sommet de

Copenhague. Ma délégation attend avec intérêt de participer de façon constructive aux délibérations de la deuxième session du Comité préparatoire.

M. Alemán (Équateur) (*parle en espagnol*) : Le Gouvernement équatorien a, en diverses occasions, exprimé son ferme attachement au développement social et à l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague. Le représentant du Mexique, intervenant au nom du Groupe de Rio, a déjà exprimé notre position à cet égard. Je voudrais toutefois évoquer certaines questions nationales qui me paraissent pertinentes pour le débat d'aujourd'hui.

Premièrement, je voudrais souligner le fait que le Gouvernement équatorien, en travaillant à la réalisation d'un développement axé sur l'être humain, a dû faire face à la tâche redoutable de rénover les mécanismes sociaux et politiques existants. Notre univers mondialisé l'exige, tout comme l'image idéale de la planète que nous voulons laisser à nos enfants. C'est pour eux que nous travaillons.

Le Programme social adopté par le Gouvernement a pour but principal de réduire la pauvreté, faisant baisser l'indice national de pauvreté — le pourcentage de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté — de 4 à 7 % par an, soit de 62 % à 58 ou 55 %. Notre objectif est de ramener cet indice à moins de 50 % d'ici à 2005.

La lutte contre la pauvreté est menée dans un cadre d'action général où les aspects sociaux sont intimement liés aux aspects économiques. Dans cette approche, la réduction de la pauvreté nécessite des efforts conjugués et intenses pour rétablir la stabilité macroéconomique, revitaliser l'économie nationale, assurer une égalité sociale accrue, renforcer les ressources humaines, réformer l'État et approfondir les changements structurels. Seule une action fondée sur cette approche intégrée et prenant en compte les nombreuses causes de la pauvreté nous permettra d'atteindre l'objectif de cette réduction.

Deuxièmement, s'agissant des principes du programme social de l'Équateur, nous accordons la priorité, dans le cadre d'un programme d'austérité fiscale, aux aspects suivants : solidarité avec les plus pauvres, équité et droits; participation sociale fondée sur l'expérience; politique sociale entendue comme instrument de croissance économique et de développement durable; priorité de la décentralisation en vue de renforcer la démocratie; accent sur la qualité de la gestion; souplesse dans la mise en oeuvre pour l'adapter aux conditions locales; et coopération.

Notre programme envisage d'intervenir à des fins sociales dans les domaines suivants : éducation et culture, santé et nutrition, bien-être et emploi. Au niveau de la planification et de la prise de décisions, nous mettons l'accent sur l'égalité des sexes, la sécurité sociale et la protection de l'environnement.

Il importe de souligner, d'autre part, que le montant alloué aux dépenses sociales se compose à 83 % de ressources nationales et à près de 17 % de ressources externes, soit 16,3 % de crédits externes et 0,7 % de ressources externes non remboursables. Ceci montre clairement que nous tenons nos engagements, sans cesser de reconnaître l'importance majeure de la coopération internationale. Comme nous l'avons déjà dit en d'autres occasions, nous sommes vivement préoccupés par le recul sensible de l'aide publique au développement et de la coopération globale internationale.

Pour terminer ce bref résumé du programme social de l'Équateur, je voudrais réitérer l'engagement de mon pays de faire de la participation sociale une réalité. C'est pour cela que notre Programme national se base sur des processus suivis de consultation, de prise de décisions, de suivi et d'évaluation de toutes les activités du Programme, avec l'intégration, aux niveaux requis, de groupes de population organisés et non organisés : femmes, hommes, jeune génération, et populations autochtones et afro-équatoriennes.

Le Programme vise également la participation de groupes spécialisés de la société civile à l'organisation et à la gestion de divers services sociaux publics. Ils comprennent notamment des organisations communautaires telles que les associations de femmes, les organisations non gouvernementales, les Églises, les universités et les associations professionnelles. Le Programme insiste également sur la création et l'entrée en service d'organes de surveillance participatifs permettant d'assurer des services publics de qualité et répondant aux besoins de l'utilisateur.

Ceci représente évidemment un énorme défi. Mais nous pensons que toute grande entreprise exige du temps, de la patience et de la détermination. Chacune commence par une pierre angulaire. Dans le présent cas, nous avons un plan et nous sommes sûrs qu'avec l'aide de la communauté internationale, nous pourrions achever le travail.

M. Samhan (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Ma délégation tient à s'associer à la déclaration faite par le représentant du Guyana au sujet de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague. L'examen de ce point de l'ordre du jour par l'Assemblée

générale montre la volonté politique de la communauté internationale de mettre en oeuvre les résultats du Sommet de Copenhague, à savoir une stratégie mondiale commune qui vise à parvenir à une solution objective et pratique aux problèmes sociaux croissants. Il s'agit tout particulièrement des problèmes auxquels le Programme d'action accorde une grande priorité : élimination de la pauvreté, baisse du chômage et intégration sociale.

Malgré quelques indices positifs enregistrés dans un certain nombre d'États en application des engagements de Copenhague, ces efforts n'ont pas été à la hauteur des aspirations de l'humanité, qui espérait voir un bond qualitatif dans les conditions sociales des peuples des pays en développement, et en particulier les plus pauvres d'entre eux. Les rapports mondiaux actuels signalent que plus de 1,25 milliard de personnes, en majorité des jeunes, des femmes et des enfants, vivent dans une pauvreté abjecte, sans accès aux services les plus élémentaires tels que les aliments et l'eau potable. Beaucoup d'entre elles souffrent de maladies, sont analphabètes, en chômage, ou ont été déplacées par suite de violence et de conflits ou de catastrophes naturelles.

Tout en appréciant à leur juste valeur les difficultés auxquelles se heurtent plusieurs pays en voie de développement, en particulier les pays les moins avancés, du fait de l'insuffisance de ressources financières et de l'accroissement de leur dette extérieure, sans parler des disparités provoquées par les mutations effrénées dans les relations économiques internationales et la libéralisation des marchés mondiaux, nous sommes convaincus que pour venir à bout de ces problèmes et de ces phénomènes nous devons déployer des efforts concertés aux niveaux national, régional et international, en vue d'affronter les préoccupations communes concernant la famille, les jeunes, les enfants, les femmes, les personnes âgées et les handicapés. Nous devons aussi moderniser les systèmes d'éducation et de santé ainsi que les services communautaires afin de créer un climat international juste et équitable qui contribuerait au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Les Émirats arabes unis ont adopté des politiques et des mesures en matière de développement compatibles avec les changements nationaux et internationaux et en harmonie avec ses croyances, son héritage et ses coutumes basées sur la charia islamique tolérante. Comme marque de son attachement aux objectifs du Sommet de Copenhague, l'État des Émirats arabes unis a introduit, dans sa législation et ses systèmes économiques et sociaux, des modifications tendant à appliquer des plans de développement ambitieux pour mettre en valeur les ressources humaines et moderniser les

institutions dans le domaine de l'éducation, de la culture, de la santé et des autres services. Nous avons aussi alloué les ressources financières nécessaires pour la réhabilitation des personnes âgées ou handicapées afin d'assurer leur réinsertion dans les programmes nationaux de développement.

L'État s'est en outre employé à fournir des occasions de travail à tous les citoyens, hommes et femmes, sur un pied d'égalité, afin de parvenir à une mutation qualitative dans tous les aspects de la vie et toutes les valeurs humaines et consacrer les notions d'interdépendance familiale et communautaire. L'intérêt des Émirats arabes unis ne s'est pas limité au domaine intérieur, mais s'étend à la coopération bilatérale, régionale et internationale avec nos partenaires du développement. Nous avons ainsi contribué à la construction d'hôpitaux, d'écoles, d'orphelinats et autres dans plusieurs pays en développement. Nous avons accordé des prêts à des conditions favorables à d'autres pays en développement. Nous avons accueilli plusieurs conférences, colloques et stages de formation en matière d'affaires sociales, d'écologie, de démographie et dans les divers autres secteurs du développement.

Pour terminer, nous espérons que la session extraordinaire de l'Assemblée générale prévue en l'an 2000 à Genève pourra réaliser les objectifs auxquels nous aspirons, en tête desquels se place une confirmation des engagements des États vis-à-vis du Programme d'action et des recommandations de Copenhague.

La séance est levée à 18 h 10.